

HAR@MONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 227 • mars 2006

EXCLUSIF → p. 20

LA MÉTHANISATION PLEBISCITÉE EN EUROPE



BRAVO AUX JOUEURS DU MONTPELLIER HANDBALL, CHAMPIONS D'EUROPE !

De gauche à droite, Thierry Omeyer, Geoffroy Krantz, Michael Guigou et Damien Kabengele, les quatre mousquetaires montpelliérains de l'équipe de France.



s o m m a i r e



Actualité

4-7 ■ ■ ■ News

8-9 ■ ■ ■ Bilan 2005 : l'économie de l'Agglomération dynamique malgré un contexte national morose

Les services de l'Agglo

10 ■ ■ ■ **CULTURE**

Conservatoire National de Région : 1300 jeunes au diapason

11 ■ ■ ■ **CHANTIER**

Chantier ligne 2 : trois grands chantiers achevés, circulation facilitée !

12-15 ■ ■ ■ **TRANSPORTS**

Ligne 3 du tramway : la concertation se poursuit
En ligne avec Alain Bilicki

16-17 ■ ■ ■ **VITICULTURE**

Les leçons de l'affaire Mondavi
Montpellier Agglomération soutient la viticulture à Vinisud

18-19 ■ ■ ■ **SPORT**

Montpellier Hérault Sport Club : Stéphane Darbion, centre de formation



Dossier

20-26 ■ ■ ■ **Méthanisation :
un choix d'avenir**

Vies communes

28-29 ■ ■ ■ **AU QUOTIDIEN**

Les Maisons de l'Agglomération sont aussi des lieux d'animations

30-33 ■ ■ ■ **ECHOS**

34-35 ■ ■ ■ **BOL D'AIR**

Sur le chemin de la pierre à Vendargues

36 ■ ■ ■ **PERSONNAGES D'HIER**

Jules Guesde : journaliste et penseur

37 ■ ■ ■ **PERSONNAGES D'AUJOURD'HUI**

Jean-Pierre Sommadossi, l'inlassable chercheur

38 ■ ■ ■ **ITINÉRAIRE GOURMAND**

Le vin du mois... et sa recette

39-45 ■ ■ ■ **RENDEZ-VOUS**

Coup(s) de cœur - Agenda - Expositions

46-47 ■ ■ ■ **L'AGGLOMÉRATION PRATIQUE**



Ce magazine est imprimé
sur du papier 100 % recyclé

Pour une Agglomération durable

Toutes les grandes métropoles sont confrontées au même défi en ce début de siècle : la préservation de l'environnement. Ce terme a été maintes fois galvaudé par des discours suivis d'aucun acte tangible. Or, il ne s'agit plus de constater, mais d'agir. Des initiatives se font jour ici ou là. Ainsi, à San Francisco, le maire de l'une des plus grandes cités américaines - qui recycle aujourd'hui 67% de ses déchets -, veut atteindre le "100% recyclage" à l'horizon 2020. Et ce n'est en rien utopique au vu des révolutions technologiques auxquelles nous assistons. Il faut juste y associer la nécessaire révolution des mentalités.

A l'échelle de notre territoire, je partage sans réserve cette ambition. C'est pourquoi j'ai lancé le 1^{er} février le coup d'envoi de la mobilisation générale de l'Agglomération en faveur du développement durable.

Notre effort financier et humain est sans précédent. Mais nous ne par-

tons pas de rien. Pionnière en matière de tri sélectif, en pointe concernant les transports publics (réseau de tramway et bus au gaz naturel) afin de limiter les pollutions, active dans le domaine de l'assainissement pour protéger l'eau et nos espaces naturels, innovante en choisissant la méthanisation au lieu du tout-incinération pour éliminer nos déchets, toute la politique de la Communauté d'Agglomération a été marquée ces dernières années du sceau du développement durable. Preuve de cet engagement sans faille et tout azimut, nous quitterons le Thôt dans quelques mois tandis que nous avons décidé, avec les grandes surfaces, la fin de la distribution des sacs de bout de caisse le 21 mars, jour du printemps. Au-delà des peurs savamment entretenues par certains, chacun peut constater que notre filière de traitement et d'élimination des déchets est cohérente et efficace. Et, une fois de plus, Montpellier est citée en exemple.

Mais parce que nous tenons à notre territoire plus que tout, il nous faut voir plus loin, être encore plus ambitieux parce que la situation l'exige. J'ai donc fixé

un objectif clair et impératif aux services de l'Agglomération : faire de notre métropole l'une des plus vertes en Europe. Là encore, pas de discours, des faits : au travers de 25 actions concrètes et immédiatement mises en pratique que vous avez découvertes dans le numéro de février d'Harmonie, nous entendons franchir un nouveau cap. Ensemble.

Car cette bataille, quotidienne, ne se gagnera pas sans vous. Un changement de mentalités, je le répète, doit s'opérer. C'est bien en partie dans nos foyers que tout se joue. Réduire nos déchets, mieux les trier, profiter des déchetteries les plus proches... Ce que certains nomment "comportement citoyen" doit non seulement devenir un réflexe mais une façon de vivre. Moins de déchets à la source, cela veut dire moins de pollution, mais aussi moins d'ar-

gent public englouti dans le traitement des ordures ménagères puisque, en matière d'élimination des déchets, nous atteignons la somme vertigineuse de 223

euros par tonne. Nous produisons toujours plus de déchets. En France, dans les années soixante, le ratio était de 220 kilos par habitant. Il dépasse aujourd'hui les 400 kilos ! Il est temps de réagir.

Pour remporter ce défi, je sais que je peux compter sur vous. Vous pouvez compter sur l'Agglomération et ma détermination. Car comme l'indique le slogan de la campagne de communication que nous lançons à cet effet : "Ensemble, cultivons l'avenir".

“J’ai fixé un objectif clair et impératif aux services de l’Agglomération : faire de notre métropole l’une des plus vertes en Europe.”



Georges Frêche
Président de Montpellier Agglomération
Président de la Région Languedoc-Roussillon



> Fréquentation du réseau bus et tramway : Montpellier Agglomération première en 2005

Le 17 janvier, deux élus de Montpellier Agglomération, Robert Subra, président délégué de la commission "Tramway, transports, déplacements", et Serge Fleurence, président de TaM, ont reçu des mains de Brice Hortefeux, ministre délégué aux collectivités territoriales, le Prix de l'usage. Décerné par le magazine Ville et Transports, ce prix 2005 récompense Montpellier Agglomération pour le nombre de déplacements et la fréquentation de son réseau de transports en commun. Selon la revue qui a placé TaM premier devant 17 autres candidats, chaque Montpellierain a effectué, en moyenne, 161 voyages en 2005 sur les lignes de bus et le tramway.



© PIERRE EMELICH-PHOTO RAIL

Robert Subra, président délégué de la commission "Tramway, transports, déplacements" (au micro), Serge Fleurence, président de TaM, (prix à la main), et Brice Hortefeux, ministre délégué aux collectivités territoriales.

> Transport en commun : six CRS mais toujours pas de police des transports

Depuis début janvier 2006, six CRS patrouillent dans les rames du tramway et les bus. Le Préfet les a affectés à cette surveillance suite à la double agression dont ont été victimes en début d'année des agents de TaM et des usagers. L'urgence était grande puisque selon TaM les agressions sur le réseau ont augmenté de 67 % entre 2002 et 2005, sans compter les actes d'incivilité qui se multiplient dans les bus et le tramway.

Mais six CRS ne suffiront pas à assurer la sécurité nécessaire. "Si demain, il y a une manifestation à Narbonne, les CRS y seront envoyés, délaissant la surveillance des bus et du tramway", indique Serge Fleurence, président de TaM. De plus, ni les CRS, ni les agents TaM ne peuvent remplacer une équipe de policiers dédiée à la sécurité dans les transports en commun et qui pourrait s'inscrire dans la durée, enquêter, se

rendre chez les parents des mineurs... Quant à recourir aux policiers municipaux, "ce n'est pas aux contribuables de compenser les désengagements de l'Etat", s'insurge Serge Fleurence. Il y aurait aussi rapidement des problèmes de compétences territoriales surtout sur la ligne 2 qui relie 5 communes... C'est donc une véritable police nationale des transports que réclame TaM depuis novembre 2002. En vain. Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, a également maintes fois interpellé Nicolas Sarkozy sur ce sujet. Dans sa lettre du 14 janvier, suite aux agressions, le président souligne : "Je n'ai eu de cesse, depuis des années, d'alerter ce gouvernement sur la nécessité de créer une police des transports comme c'est le cas à Strasbourg et Bordeaux notamment. Sur ces réseaux, d'ailleurs, l'insécurité est en baisse".

Face à toutes ces pressions, Paris semble faire un peu moins la sourde oreille aux demandes de TaM pour la mise en place

de cette brigade. Ce serait même pour bientôt mais pour quand précisément... Nul ne sait. En attendant, Serge Fleurence, soutenu par le personnel et les syndicats de policiers, reste très vigilant. "Nous sommes prêts à impliquer les usagers dans notre revendication en les appelant à signer des pétitions ou pour une manifestation", affirme-t-il.



Serge Fleurence, président de TaM, (à droite) en compagnie de Marc Le Tourneur, directeur de TaM, a tenu une conférence de presse le 19 janvier pour rappeler la nécessité de mettre en place une police nationale des transports sur le réseau.

Insécurité : les réponses de TaM



Depuis 1995, TaM a développé une stratégie de prévention et de sécurité. Des moyens humains et matériels importants sont ainsi consacrés à la lutte contre l'insécurité.

- 59 personnes s'occupent des questions de sécurité, d'information et de prévention. Soit environ 7 % de la masse salariale par an.

- Tous les bus et tramways sont équipés de cabines anti-agression, vidéo-surveillance, radiotéléphone et alarme. Ce qui représente un coût d'environ 4 millions d'euros.

Malgré tous ses efforts, TaM est confronté à une augmentation des incidents depuis 3 ans. La comparaison avec les autres réseaux de transports en commun montre que TaM souffre d'un grave déficit d'effectifs de police sur ses lignes. Un constat renforcé par le fait que chaque action ponctuelle de police sur le réseau fait chuter le taux d'agression de manière évidente.

> Odyseum

Première pierre pour l'aquarium Mare Nostrum

Après la patinoire Vegapolis et le planétarium Galilée, le 14 janvier, la construction d'un nouvel équipement de la zone ludico-commerciale d'Odyseum a été lancée par Montpellier Agglomération : l'aquarium Mare Nostrum. Livraison prévue à l'automne 2007. "Cet aquarium s'inscrit dans un quartier qui accueillera, à son terme en 2008, 5 millions de visiteurs annuels venus se distraire à Odyseum", a annoncé Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération et de la Région Languedoc-Roussillon lors de cette "pose de 1^{re} pierre". "Ce quartier d'avenir préfigure une nouvelle forme d'urbanisme", ajoutait

Marie-Christine Chaze, vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la culture. Avec ses 550 000 visiteurs attendus par an, Mare Nostrum accroîtra la capacité touristique de l'Agglomération montpelliéraine, mais plus encore, il donnera accès à une nature sauvage au cœur même de la cité. Ce bâtiment de 3 800m², qui comprendra 24 bassins, offrira à tous la possibilité de rêver et de vivre des sensations émotionnelles puissantes



En guise de "1^{re} pierre", une bouteille a été jetée à l'eau par Georges Frêche, entouré de Michel Guibal, premier adjoint de la Ville de Montpellier, Marie-Christine Chaze, vice-présidente chargée de la culture, Philippe Saurel, adjoint à l'urbanisme de la Ville de Montpellier et Louis Pouget, adjoint à la Ville de Montpellier.

permises par un parcours scénographique original. "La visite de Mare Nostrum sera comme un bon film au cinéma où on s'immerge au cœur de l'action", explique le scénographe Henri Rouvière de la société Arcsènes qui travaille sur ce projet "inédit".

Mare Nostrum comptera un bassin de 18 mètres de diamètre sur 8 mètres de haut, un des plus grands d'Europe.



> Concours de peinture

Le château de Castries sur tous les tons



Marie-Christine Chaze, vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la culture, et Gilbert Pastor, maire de Castries et vice-président de Montpellier Agglomération chargé du développement économique, ont remis leurs prix aux trois lauréats du concours.

63 amateurs de peinture ont reproduit, avec talent, le château de Castries dans le cadre du concours lancé par Montpellier Agglomération à l'automne dernier. Ouverte à tous les résidents du territoire, cette manifestation artistique permet de valoriser le patrimoine de l'Agglomération et de révéler des talents. Les trois lauréats sélectionnés par le jury ont été récompensés par des bons d'achat en matériel de création artistique : Elisabeth Laské de Vendargues (200 euros), Denis Garres de Montpellier (150 euros) et Anne-Marie Massot de Castries (100 euros). La Ville de Castries a également attribué un prix à Isabelle Lescure de Saint-Georges-d'Orques et Bernadette Hudrisier de Montpellier. Ces œuvres ont été exposées aux halles et à la Maison de l'Agglomération de Castries, puis rendues à leurs auteurs. Un nouveau concours sur le thème de l'Abbaye de Villeneuve-lès-Maguelone sera organisé dans quelques mois. Préparez vos pinceaux ! Renseignements à la Maison d'Agglomération de Villeneuve-lès-Maguelone au 04 67 07 08 80



La société montpelliéraine **Coronis Systems**, leader des solutions réseaux sans fil ultra basse consommation, s'intéresse aux jeunes chercheurs pour assurer sa croissance.

> Montpellier Agglomération accueille les bac + 8

Chez les bac + 8, le taux de chômage est passé de 7 % en 1999 à 11% en 2004... Comme quoi, être bardé de diplômes ne suffit plus pour trouver un emploi ! C'est pour quoi Contact, l'association des élèves et anciens élèves des écoles doctorales de l'Académie de Montpellier a organisé le 26 janvier dernier, à l'Hôtel de l'Agglomération de Montpellier, le premier Forum des doctorants et docteurs intitulé "bac + 8 et après ?". Son objectif : sensibiliser les docteurs au monde de l'entreprise, aux possibilités de formation parallèle et à la création

d'entreprise. Près de 400 jeunes ont participé à cette journée marquée par douze conférences et cinq ateliers consacrés à l'accompagnement et à l'insertion professionnels. Les quatre universités de l'Académie de Montpellier, la Région, le Département, Montpellier Agglomération, la Chambre de Commerce et d'Industrie, des entreprises comme Sanofi Synthelabo, Labover, Coronis Systems, La Lyonnaise des Eaux... Une quarantaine d'exposants étaient présents pour renseigner ce public à la recherche d'un débouché professionnel.

> Droit des sols

Un nouveau service rendu par l'Agglo



14 communes ont confié à Montpellier Agglomération l'instruction des permis de construire.

À la demande de communes de son territoire et pour pallier au désengagement des services de l'Etat, Montpellier Agglomération propose depuis le 1^{er} janvier 2006, à celles qui le souhaitent, un nouveau service intercommunal : le droit des sols. Ce service gratuit instruit les actes relatifs aux lotissements, certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de démolir, déclaration de travaux... Les communes conservent leur compétence urbanisme et restent le guichet unique de dépôt et d'enregistrement de tous les

dossiers relatifs à ces questions. Montpellier Agglomération a également doté les services d'urbanisme de ces communes d'un outil informatique qui leur permet à tout moment de renseigner le public sur l'avancement des dossiers traités. Quatorze communes* ont d'ores et déjà fait appel à cette assistance technique de Montpellier Agglomération et d'autres s'apprêtent prochainement à les rejoindre. Aujourd'hui assuré par une équipe de cinq personnes, le service d'instruction des autorisations d'urbanisme traitera près de 1 800 actes par an jusqu'à alors cette prestation été assurée par la DDE.

*Beaulieu, Castries, Clapiers, Courmonsec, Courmonterral, Jacou, Lattes, Le Crès, Montaud, Montferrier-sur-Lez, Saint-Drézéry, Saint Georges d'Orques, Saint-Jean-de-Védas, Sussargues.

> A Montpellier, un centre-ville sans carton



Finies les rues du cœur de ville encombrées de cartons ! L'Agglomération, en collaboration avec la Ville et la Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier, a mis en place un ramassage quotidien (sauf le dimanche) des cartons des commerçants de l'Ecusson. Pour que cette collecte soit efficace, les commerçants doivent sortir leurs cartons juste avant 11h du matin, veiller à les séparer de tout autre déchet (film plastique par exemple), les plier et les aplatir pour rendre l'enlèvement plus facile et pouvoir ainsi bien les recycler. Montpellier Agglomération par cette action marque sa détermination et son engagement à protéger notre environnement.

Pour tout renseignement : **N° Vert 0 800 88 11 77**

Télex...Télex...Télex...Télex...Télex...Télex...Télex...Télex...Télex...Télex...Télex...

>> Christian Peron, ancien patron d'un groupe agricole dans le sud-est, est le nouveau directeur d'Agropolis-Museum. >> Les amis du musée Fabre lancent une souscription pour l'achat de L'araignée, une sculpture de Germaine Richier. Contact : 04 67 60 63 50 ou amf-asso@wanadoo.fr >> L'exposition Germaine Richier qui se déroule au Pavillon du musée Fabre est prolongée jusqu'au 7 mai. >> En raison de travaux, des piscines de l'Agglomération fermeront leurs portes. C'est le cas de Pitot (du lundi 27/02 au dimanche 5/03 inclus), Spilliaert (du lundi 27/02 au dimanche 5/03 inclus) et du centre nautique Neptune (du lundi 24/04 au dimanche 30/04 inclus). >>

Quatre banques partenaires des grands projets de Montpellier Agglomération

Premier investisseur public de la Région Languedoc-Roussillon, Montpellier Agglomération a signé avec quatre banques un emprunt de 395 millions d'euros afin de financer les grands projets de Montpellier Agglomération pour les cinq ans à venir.



Signature de l'emprunt par Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, Pierre Froment, directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, Jean-Pierre Troisville, directeur régional de la Société Générale, Jean-Marc Carceles, président du directoire de la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon, et Alain Fauveau, directeur territorial Grand Sud-Ouest de Dexia Crédit Local.

“En lançant un emprunt de 395 millions d'euros auprès des banques, notre Agglomération démontre, une fois de plus, son dynamisme et sa détermination à bâtir, au Sud, une métropole d'équilibre entre Toulouse et Marseille, entre Lyon et Barcelone”, déclarait Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, le 27 janvier dernier lors de la signature dans la rame du tramway, aux couleurs de la ligne 2, de cet emprunt avec quatre banques : La Caisse d'Epargne (115 millions d'euros), Dexia Crédit Local (115 millions d'euros), La Société Générale (115 millions d'euros) et la Caisse des Dépôts et Consignations (50 millions d'euros). Au total, sur un volume demandé de 395 millions d'euros correspondant à l'estimation de ses besoins pour les cinq ans à venir, les banques ont proposé 1,6 milliard d'euros à la Communauté d'Agglomération de Montpellier, soit quatre fois le montant recherché !

A travers ce nouvel engagement, Montpellier Agglomération démontre sa situation financière saine et la confiance dont lui témoignent les établissements bancaires, tant sur la place de Montpellier que sur la scène européenne. En effet, lors de cette large consultation bancaire, quatorze établissements ont sollicité un dossier.

Des investissements sans précédent

Montpellier Agglomération vit une période historique d'investissements. *“Le complexe de rugby Yves du Manoir, l'unité de méthanisation, le schéma d'assainissement, la ligne 2 du tramway ou encore le musée Fabre : c'est plus d'un milliard d'euros que nous injectons dans l'économie du grand Montpellier”,* rappelait Georges Frêche. En tête des investisseurs publics de la région Languedoc-Roussillon, la Communauté d'Agglomération de Montpellier est, avec ce nouvel emprunt, armée pour relever les défis de son territoire.

La bonne santé financière de Montpellier Agglomération

La bonne santé de Montpellier Agglomération se traduit dans l'évolution de ses ratios financiers. Parmi les indicateurs les plus significatifs, on peut citer le niveau d'autofinancement, l'épargne brute représentant plus de 20 % des recettes réelles de fonctionnement depuis 2000 et la capacité de désendettement qui a été ramenée à moins de quatre ans l'année dernière. *“Les ratios de la communauté ne traduisent pas de risque particulier, ils se situent dans la moyenne, comparés aux autres ratios nationaux. La Communauté d'Agglomération dispose de marges d'endettement qui pourront être mobilisées pour faire face aux investissements structurants en cours et à venir”,* constatait en 2005 la Chambre régionale des comptes.

Quelques uns des grands investissements lancés et futurs de Montpellier Agglomération

- Tramway ligne 2 (2007) : 400 millions d'euros
- Musée Fabre (2007) : 61 millions d'euros
- Complexe de rugby Yves du Manoir (2007) : 59 millions d'euros
- Unité de méthanisation (2007) : 68 millions d'euros
- Aquarium Mare Nostrum (2007) : 27 millions d'euros
- Médiathèque Françoise Giroud à Castries (2007) : 6,3 millions d'euros

Bilan 2005

L'économie de l'Agglomération dynamique malgré un contexte national morose

La Communauté d'Agglomération fait partie des 3 premières Agglomérations de France en matière de taux de croissance de la création d'entreprise. Un des résultats imputables au soutien économique constant de Montpellier Agglomération.

Les 6 grands axes d'action de Montpellier Agglomération

- Création des parcs d'activité
- Actions en faveur de la création d'entreprises innovantes à fort potentiel
- Soutien aux secteurs traditionnels (artisanat, viticulture)
- Actions de soutien à l'international
- Soutien au tourisme d'affaires
- Insertion par l'économie

L'innovation, Montpellier Agglomération toujours en pointe

La mauvaise année 2005 au niveau national - baisse de 9 % de la création d'entreprises et de 10 % des prêts à la création - a plutôt épargné le CEEI (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation) de Montpellier Agglomération :

- Cap Omega a accueilli sa vingtième entreprise un an et demi après son ouverture. Le taux d'occupation dépasse déjà les 50 %.
- Le portefeuille du CEEI (nombre de projets et d'entreprises sous contrat) s'est étoffé : 90 accompagnements contre 72 en 2004.
- 20 nouvelles entreprises innovantes ont vu le jour en 2005 contre 19 en 2004.

De plus en plus d'entreprises s'implantent dans les parcs d'activités

L'année 2005 a été particulièrement dynamique en termes de cessions foncières des parcs d'activités. Ainsi 12,5 ha de foncier ont été vendus aux entreprises (moyenne de 10 hectares les 3 années précédentes) et plus de 8,5 hectares sont sous compromis de vente. **474 projets de demandes d'implantation ont été enregistrés** contre 523 en 2004, représentant un potentiel de :

- 5 550 emplois nouveaux,
- 110 hectares de terrains à commercialiser,

- 55 000 m² de locaux d'activités et bureaux à louer.
- 103 projets d'entreprises ont été concrétisés**, contre 120 en 2004, représentant :
- 1 179 emplois nouveaux
- 16 hectares de terrains en cours de commercialisation,
- 23 000 m² de locaux d'activités et bureaux en cours de location
- 4 parcs d'activités** disposent encore de terrains : Aéroport, Euréka, Euro-médecine et Garosud.

Des partenariats pour préparer l'avenir



Claude Lopez, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault et Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, ont signé une convention de partenariat le 22 octobre 2005.

- Signature de la convention-cadre 2006 / 2009 pour le développement de l'artisanat entre Montpellier Agglomération et la Chambre de métiers de l'Hérault
- Financement de l'Institut Régional de Biothérapie : 3 M€
- Signature d'une convention avec France Télécom pour l'équipement WiFi et haut débit de l'ensemble des parcs d'activités et de nombreux sites.

D'autres solutions immobilières sont en cours de développement.

Avec notamment :

- **Le lancement des travaux du parc Jean Mermoz à Castelnau-le-Lez** en ce début d'année et la réalisation d'une nouvelle tranche du parc Marcel Dassault à Saint Jean de Védas.

- **Le lancement de Cap Delta** : devant le succès de la commercialisation de l'hôtel d'entreprises Cap Gamma dédié à l'accueil des entreprises biotechnologiques, Montpellier Agglomération a lancé la construction d'un 2^e bâtiment de 3 500 m² sur le Parc Euromédecine : Cap Delta. Il sera livré en mars 2007.

- **La livraison en 2006 du Village d'entreprises artisanales et de services (VEAS) Hannibal à Couronsec**. Hannibal est le 2^e village d'entreprises artisanales et de services créé par Montpellier Agglomération, après Parc 2000. **Ouverture** cette année aussi de la **zone d'activités économiques du Larzat à Villeneuve-les-Maguelone** et **accompagnement de la zone d'activités Porte ouest 3 ponts à Fabrègues** en liaison avec le conseil général et les communes.



Au côté de l'hôtel d'entreprises Cap Gamma occupé par Idenix, Cap Delta sera construit pour accueillir de nouvelles entreprises de biotechnologie.

Insertion par l'économie : faciliter l'accès à l'emploi

Dans un paysage économique local spécifique où près de la moitié des chefs d'entreprises ont aujourd'hui plus de 50 ans et où 95 % des entreprises ont moins de 10 salariés, les outils nécessaires pour soutenir l'activité économique sont développés autour :

- de la sensibilisation à la création d'activité pour créer son propre emploi,
- d'une méthodologie en vue de la reprise d'entreprise afin d'assurer le remplacement de chefs d'entreprise,
- du rapprochement des forces vives du territoire permettant de révéler aux entreprises la grande diversité de compétences des demandeurs d'emploi.

Les 8 missions de 2006

En prolongement des actions déjà menées en 2005, le service Insertion par l'économique renforce ses missions.

A savoir :

- **1** - Guider, accompagner, tester un projet de création ou de reprise d'activités au travers d'événements, de la participation à des salons, du soutien au concours "Talents des cités", de la couveuse Créa-Lead, ou du site de la Cyber Base. C'est aussi, en matière de création d'activité, le développement de l'accompagnement territorial, avec, en 2006, l'ouverture d'une nouvelle permanence AETE sur le canton de Castries, après celles de Montpellier (quartier Mosson) et de Pignan.
- **2** - Aider les entreprises à s'implanter et se développer en zone franche urbaine. Une extension est en cours pour doubler la surface totale du parc (de 7 à 13 ha) à la Mosson, ce qui représente environ 1 200

emplois. Le dossier a été ouvert fin 2002, envoyé au ministère de l'Emploi et toujours sans réponse aujourd'hui

• **3** - Développer l'emploi et accompagner le placement dans les secteurs porteurs que sont les métiers du bâtiment, du service à la personne, de l'hôtellerie et de la restauration...

• **4** - Promouvoir les nouvelles formes d'emploi et les nouvelles organisations du travail pour répondre aux besoins de compétences des entreprises du territoire et proposer des solutions innovantes d'activité aux chercheurs d'emploi.

• **5** - Accueillir, informer sur la recherche d'emploi, la création et la reprise d'activité. Deux outils majeurs pour cela : la Mission locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier (MLJAM) qui s'adresse aux 16-26 ans, et la Cyber Base, l'outil Internet destiné à tous, pour rendre lisible et accessible les informations qui permettent de rechercher un emploi, créer ou reprendre une activité, recruter une équipe.

• **6** - Permettre aux chefs d'entreprise de rencontrer des futurs collaborateurs à travers, notamment, les Rencontres pour l'Emploi (à Jacou en mai et dans le canton de Pignan à l'automne 2006),

• **7** - Développer l'offre d'insertion sur le territoire grâce à la commande publique et au développement des structures d'insertion par l'activité économique autour de : la construction de la ligne 2 du tramway et demain de la ligne 3, la collecte et le traitement des déchets, les chantiers école dont 6 sont programmés en 2006,...

• **8** - S'engager dans le plan de lutte contre les discriminations.

En 2005 ...

- **47 000 heures** de travail sur la 2^{ème} ligne de tramway ont été réalisées par un public en insertion, soit 13,2% du nombre d'heures travaillées contre 5% prévues.

- **3 500 visiteurs** ont participé en 2005 aux Rencontres pour l'emploi soutenues par Montpellier Agglomération et organisées dans différentes communes.



Le chantier ligne 2 a réservé de nombreuses heures de travail à un public en insertion.

Conservatoire National de Région 1300 jeunes au diapason

Le Conservatoire National de Région est une école pour apprendre la musique, la danse ou l'art dramatique. Un Conservatoire dont les maîtres mots sont : excellence, écoute et partage. Pour former des amateurs éclairés ou des futurs professionnels.

• Service rendu

Le Conservatoire National de Région (CNR) dispense un enseignement spécialisé qui va de l'initiation à la formation pré-professionnelle des jeunes artistes dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

• Organisation pédagogique

Le cursus des études musicales et chorégraphiques est structuré en trois cycles. Chacun correspond à un ensemble d'acquisitions et de savoir-faire. Le premier cycle peut être précédé d'une période d'éveil. Le troisième peut être prolongé par un cycle spécialisé destiné aux étudiants qui souhaitent poursuivre des études supérieures dans leur domaine artistique. Pour l'art dramatique, il existe deux sections : l'une professionnelle ; l'autre d'initiation. En musique, l'enseignement des instruments est individuel complété par des cours d'ensemble.

• Les usagers

1300 jeunes regroupant tout autant des petits de 4 ans, accueillis en classes d'éveil, que des étudiants de 25 ans pour des formations pré-professionnelles. Du fait du nombre de places limitées, l'entrée au Conservatoire s'effectue sur concours pour les non débutants.

• Locaux

Le Conservatoire est situé dans trois bâtiments historiques du cœur de Montpellier. Il dispose de salles de répétition et de lieux de représentation tels que La Chapelle haute (pour la danse et la musique) et la salle du Prêt gratuit (pour le théâtre). La danse utilise également le studio Bagouet à l'Opéra comme lieu de travail. Deux antennes du conservatoire ont été créées dans l'Agglomération : l'une à Cournonterral, l'autre à Castries. L'éveil musical, le chant choral et la formation musicale y sont enseignés.



l'année scolaire plus de 150 manifestations artistiques gratuites en musique, danse et théâtre. Ces spectacles offerts par les élèves et/ou les professeurs se déroulent dans de nombreux lieux de l'Agglomération, y compris dans les Maisons de l'Agglomération où sont organisés des cafés-musique. Pour tout renseignement : 04 67 63 67 26.

• L'équipe

L'équipe se compose de 120 personnes dont une centaine d'enseignants formés à une trentaine de disciplines qui prennent en compte les aspects les plus divers de la musique, de la danse et de l'art dramatique. De plus, des artistes renommés interviennent dans le cadre de masterclass.

• Le saviez-vous ?

Le Conservatoire propose tout au long de

• Les infos pratiques

Les informations pratiques concernant la musique et la danse peuvent être obtenues au 14, rue Eugène Lisbonne à Montpellier ou par téléphone au 04 67 66 88 40. Pour l'art dramatique, il faut s'adresser à la Maison Louis Jovet, 19 rue Lallemand, à Montpellier. Tél : 04 67 60 05 40. Attention, dans les 3 disciplines, les dossiers d'inscription sont à retirer en juin.

Le métier du mois :

Christiane, responsable de l'accueil

Christiane n'a jamais appris à jouer d'un instrument, elle est pourtant présente à tous les concerts du CNR. "J'aime bien voir jouer un orchestre composé d'élèves que je connais". Voici 23 ans qu'elle s'occupe de l'accueil au Conservatoire National de Région. "J'assure l'accueil téléphonique et physique des parents, des professeurs et des élèves. Je suis également régisseur des recettes. A ce titre, je m'occupe de la location des quelque 150 instruments ; je réceptionne et vérifie les dossiers d'inscription et le règlement des frais d'entrée", précise-t-elle. Etant la plus ancienne dans les murs, elle est devenue la mémoire du lieu. Celle vers qui l'on se tourne quand on ne sait plus où trouver le renseignement.



CHANTIER

Chantier ligne 2

Trois grands chantiers achevés, circulation facilitée !

La ligne 2 du tramway prend tournure. 70 % des rails sont déjà posés sur ce tracé de 20 km qui reliera Saint Jean de Védas à Jacou, en passant par Montpellier, Castelnau-le-Lez et Le Crès. Le point sur trois gros chantiers dont la livraison va faciliter la circulation des automobilistes.

PONT DE SETE : LES DEUX FOIS DEUX VOIES REOUVERTES

Sur le pont de Sète, entre boulevard de Strasbourg et rue du Grand Saint-Jean, les automobilistes ont retrouvé la deux fois deux voies reconstruite à l'identique à celle qu'ils ont connu il y a un an. C'est en dessous de ce pont que tout a changé. Fini l'enchevêtrement d'arches et de piles en béton. Désormais, l'ouvrage repose sur trois points d'appuis. Ainsi, le tramway pourra circuler. Les travaux ont été menés en deux temps pour ne jamais couper la circulation de cet axe très fréquenté.



PHOTOS JANVIER 2006

LA COUVERTURE DU VERDANSON ACHEVEE

La déviation du cours du Verdanson tout le long de l'avenue du Professeur Léon Vallois est terminée. Ce cours d'eau a été couvert partiellement et la création d'un court ouvrage d'art de deux voies au dessus de la rivière permet son franchissement. Résultat, les automobilistes venant d'Antigone et en direction du Corum empruntent ce petit pont. Ils rejoignent la rue du professeur Vallois beaucoup plus directement.



LE VIADUC LOUBAT OUVERT FIN MARS

Bonne nouvelle, les automobilistes venant du tunnel de la Comédie et se rendant vers Castelnau-le-Lez peuvent désormais éviter la place du 11 Novembre. Le viaduc Loubat, accolé à la voie ferrée, relie directement l'allée de la citadelle à l'avenue de Nîmes. Il ouvre à la fin du mois.



Ligne 2, les grandes dates à retenir :

Avril 2006 : arrivée de la première rame au dépôt de Jeune Parque, atelier de maintenance et d'entretien de la ligne 2.

Juin 2006 : mise en service du pont sur le Lez et de la trémie (voie souterraine) du rond-point Charles de Gaulle à Castelnau-le-Lez.

Été 2006 : essai des rames

Janvier 2007 : mise en service de la ligne 2 du tramway.

Ligne 3 du tramway : la concertation se poursuit

La ligne 3 du tramway reliera Juvignac à Pérols en traversant les communes de Montpellier et Lattes. L'Agglomération continue le débat sur le choix du tracé.



☛ JUVIGNAC

L'extrémité ouest de la ligne se situe à Juvignac au niveau du complexe sportif Jean Moulin, dans le **quartier des Caunelles**, secteur clef du développement de la commune.

❶ *En variante, le terminus se ferait à hauteur du futur centre administratif sur les allées de l'Europe.*



Sortie de Juvignac en direction de Montpellier.

☛ MONTPELLIER

✓ De Celleneuve à Figuerolles

La ligne 3 emprunte l'**avenue de Lodève** jusqu'à **Celleneuve**, avec une connexion importante dans le **secteur Mosson** avec la ligne 1 (extension ouest de la ligne 1 depuis Mosson) avec des lignes de bus interurbaines et un grand parking d'échange ❷. Elle dessert ensuite Celleneuve par la **rue Zamenhof** et le **secteur d'Alco** (Hôtel du Département), importante zone d'activités qui abrite des équipements publics et universitaires tels que le lycée J. Monnet ou l'Ecole de commerce, via l'**avenue des Moulins** et la rue d'Alco.

L'itinéraire retrouve ensuite l'**avenue de Lodève** par l'**avenue Paul Bringuier**, offrant une insertion plus confortable du tramway et assurant une meilleure desserte du **quartier Petit-Bard-Pergola**, qualifié territoire prioritaire dans la politique de la ville de Montpellier par le Grand Projet de Ville (GPV).

Le tracé se prolonge sur l'avenue de Lodève jusqu'au **cours Gambetta**. Il offre une opportunité exceptionnelle de valorisation pour tout le secteur d'activités commerciales avoisinant, et répond à la nécessité d'une irrigation centrale du **secteur Figuerolles**.

❸ *En variante : Le tracé pourrait emprunter l'avenue de Lodève, en traversée directe de Celleneuve, mais cette option occasionne d'importants problèmes d'insertion, du fait de l'étroitesse de l'avenue.*

❹ *Une autre variante poursuit vers la rue d'Alco.*

✓ De Figuerolles à la Gare St Roch

Le tracé de référence se dirige vers la **place St Denis**, via le **cours Gambetta**, en s'insérant dans les voies actuellement dédiées aux bus. L'itinéraire rejoint ensuite l'Observatoire par la **rue Anatole France**, avant de se poursuivre jusqu'à la Gare St Roch par la **rue de la République**.

❺ *En variante : au niveau de Plan Cabanes, le tracé pourrait rejoindre les **boulevards Ledru-Rollin** et **Jeu de Paume**, via la rue Auguste Comte et la rue Clapiès, mais l'étroitesse de cette dernière présente des difficultés importantes d'insertion.*

✓ De la Gare Saint-Roch au quartier Jacques Cœur

Depuis la Gare Saint-Roch, où il est essentiel que les 3 lignes de tramway se connectent pour permettre la constitution d'un pôle intermodal des transports, le tracé de référence emprunte en tronc commun la 2^e ligne vers l'ouest, renforçant la desserte du **quartier Nouveau St Roch** et de l'**avenue de Maurin** jusqu'à l'**avenue de la Liberté**.

*En variante, la ligne 3 pourrait circuler en tronc commun avec les 1^{ère} et 2^{ème} lignes sur la **rue Jules Ferry**, puis avec la 2^{ème} ligne, **rue du Pont de Lattes**. Elle traverserait ensuite le **boulevard de Strasbourg** pour rejoindre l'**avenue de Palavas** ❻. Cette option entraîne toutefois de fortes difficultés d'insertion.*



Les 3 lignes se connecteront à la gare Montpellier Saint-Roch, permettant ainsi la constitution d'un pôle intermodal des transports.

Le tracé de référence traverse le **quartier de la Rauze** par les **rues St Hilaire et des Acconiers**, puis franchit la VFIL (ancienne voie ferrée d'intérêt local) pour desservir le futur Hôtel de Ville avant de traverser le Lez par le futur pont de la République pour rejoindre l'**avenue de la Mer**. Le tramway passe ainsi au cœur des zones d'urbanisation future du **quartier Jacques Cœur** et de **Parc Marianne**.

Un important parc d'échange est proposé dans le secteur de pont Trinquat en connexion avec l'autoroute A700.

Pour aller plus loin

Une exposition publique, un dépliant de présentation et un registre pour recueillir l'avis du public sont à disposition dans les lieux suivants :

- **Hôtel de l'Agglomération**, 50 place Zeus, Montpellier, du lundi au vendredi de 8h à 19h.
- **Mairie de Juvignac**, route de Lodève, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
- **Mairie de Montpellier**, 1, place Francis Ponge, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
- **Mairie de Lattes**, avenue de Montpellier, du lundi au jeudi de 8h à 17h, vendredi de 8h à 16h, samedi de 9h à 11h.
- **Maison de l'Agglomération de Lattes**, 1570, avenue des platanes, Boirargues, le lundi de 14h à 18h30, les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, le mercredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.
- **Mairie de Pérols**, place Carnot, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.
- **Espace tramway TaM**, Maison de la démocratie, 16, rue de la république, Montpellier, du lundi au vendredi de 13h à 18h.



Port Ariane, un secteur de Lattes qui pourrait être desservi par la ligne 3. © MAIRIE DE LATTES

LATTES ET PÉROLS

La ligne 3 quitte Montpellier par l'avenue de la Mer ; elle se divise alors en deux branches pour rejoindre :

- D'un côté la place de l'Europe à Lattes par l'avenue de l'Agau en desservant le secteur de Port Ariane ; une poursuite peut être envisagée par l'avenue de l'Europe et la route de Mauguio (RD172) pour irriguer les secteurs d'urbanisation future, au niveau du Mas de Couran et du Mas de Causse par un futur terminus dans ce secteur ;
- De l'autre côté, la ligne rejoint Pérols par la route de Carnon, pour desservir le secteur de Boirargues, les secteurs d'activités commerciales et le Parc des Expositions, où sera implanté un important parking d'échange. Le terminus de Pérols est situé sur la RD21 à proximité du centre-ville.



Un parking d'échange sera implanté au niveau du Parc des Expositions.

7 Une variante, se divise elle-même en deux branches à la zone du Soriech pour desservir d'un côté la place de l'Europe à Lattes en traversant les secteurs d'urbanisation future au niveau du Mas de Couran et d'un autre côté Pérols par la route de Carnon.

Plusieurs variantes existent hors de cette configuration :

• De la Rauze au centre de Lattes :

* utilisation de l'ancienne voie ferrée d'intérêt local (VFIL) **8** traversant le secteur de la Céreirède pour rejoindre Lattes

* passage route de Palavas depuis le rond-point des Prés d'Arènes, puis sur la RD 986 **9**.

Ces deux variantes présentent l'inconvénient de traverser des secteurs peu denses, avec un potentiel de fréquentation du tramway très faible.

• Du centre de Lattes en direction de Pérols :

* itinéraire sur l'avenue de l'Europe puis la route de Mauguio (RD 172) pour rejoindre la route de Carnon (RD 21) dans la zone commerciale du Fenouillet **10**.

* tracé par l'avenue de Boirargues (RD 189) pour rejoindre la route de Carnon au niveau du parc d'activités du Soriech.

Concertation ouverte à tous

Pour que chacun puisse s'informer, Montpellier Agglomération a organisé cinq réunions publiques dans les communes concernées (Montpellier, Juvignac, Lattes et Pérols) du 18 janvier au 15 février. Une autre phase de concertation se déroulera en mai-juin.



La première réunion publique de concertation s'est déroulée le 18 janvier à Montpellier en présence de Philippe Saurel, adjoint à l'urbanisme de Montpellier ; Robert Subra, vice-président de l'Agglomération, président de la commission Tramway, transports, déplacements ; Hélène Mandroux, maire de Montpellier ; Jean-Pierre Moure, Premier vice-président de l'Agglomération et Serge Fleurence, président de TaM.

La ligne 3 en chiffres

Longueur (tracé de référence) : 20 km

Nombre de stations : 30

Les rames : 24 rames, de 30 m capacité de 210 places, interchangeables avec les rames des lignes 1 et 2

Potentiel desservi : 79 400 habitants, 36 800 emplois, et 9 400 scolaires

Parkings d'échanges : 3 parking-relais (Bonnier de la Mosson, Pont Trinquat, Parc des expositions)
3 parking de proximité (Près d'Arènes, Lattes- Céreirède et Pérols-Centre)

La desserte : Fréquence de passage :

5 minutes en heure de pointe/ 10 minutes sur les extrémités

Intervalle maxi : 15 minutes / 30 minutes sur les extrémités

Stations en correspondances :

2 avec la Ligne 1 (Bonnieur de la Mosson et Gare Saint-Roch)

3 avec la Ligne 2 (Gare Saint-Roch, Rondelet, Nouveau St Roch)

Trafic journalier prévu : 57 600 voyages / jour

Coût prévisionnel du projet : 480 M€ H.T (valeur 2004)

CHANTIER

En ligne avec Alain Bilicki

Géomètre expert, Alain Bilicki est un homme de mesures. Celles qui lui permettent de définir les limites des biens fonciers. Celles destinées à établir les plans avant, pendant et après les travaux. Deux facettes d'un même métier qu'il exerce avec son équipe sur le chantier de la ligne 2 du tramway.



Alain Bilicki, derrière l'indispensable appareil de mesure, le théodolite.

Comment définiriez-vous votre métier de géomètre expert ?

Alain Bilicki : "Le géomètre expert est tout d'abord le garant des limites des biens fonciers. Nous sommes la seule profession à être habilitée à définir ces limites et nos documents officiels sont annexés aux actes notariés. Le géomètre expert est entouré de collaborateurs tels que des géomètres topographes et ingénieurs. Un géomètre est formé pour prendre des mesures, les analyser puis les retranscrire sur un plan. C'est un très vieux métier qui utilise les techniques les plus modernes. J'aime cette profession qui nécessite de la précision, qui permet d'avoir de nombreux contacts humains et puis l'idée de travailler sur des projets d'aménagements m'a toujours plu.

En tant que géomètre expert vous avez travaillé sur la ligne 2 bien avant le lancement du chantier proprement dit. Pour quels types d'interventions ?

A.B : Le géomètre expert est quasiment le seul intervenant à travailler sur un tel projet du début à la fin. Nous intervenons dès le lancement du projet en fournissant des photographies aériennes du site qui est à l'étude. Nous établissons ensuite un plan d'état des lieux en y inscrivant tout ce qui est visible : les arbres, les routes, les plaques d'égout, les ponts... avec à

chaque fois les mesures précises en trois dimensions : largeur, longueur mais aussi hauteur, appelée altimétrie dans notre métier. Cette dernière mesure est très importante, pour par exemple connaître la pente des rues, qui ne doit pas excéder une certaine valeur sous peine de rendre impossible le passage du tramway. Ensuite, nous recherchons les propriétaires riverains du futur projet. Nous définissons les limites de propriété afin d'obtenir le plan parcellaire et lancer l'enquête parcellaire.

Et quand le chantier commence, quel est votre rôle ?

A.B : Tout au long du chantier, nous intervenons sur le terrain notamment pour définir au centimètre près où seront implantés la plateforme, les ouvrages, les lampadaires... Nous assurons également le relevé à tranchées ouvertes de tous les réseaux détournés, contrôlons les ouvrages d'art...

Lorsque la ligne de tramway est achevée, nous établissons un plan de récolement, c'est-à-dire que nous refaisons un document très précis sur la nouvelle configuration visible des lieux et sur l'emplacement des réseaux enterrés tels ceux des réseaux électriques ou de téléphone pour que l'on puisse savoir où intervenir en cas de problème... Grâce aux plans et au suivi informatique, nous

établissons la mémoire de ce qui a été et de ce qui est.

Quelles sont pour vous les particularités d'un chantier de cette importance ?

A.B : Le géomètre expert s'intègre dans une équipe pluridisciplinaire : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, architectes et urbanistes, notaire, concessionnaires de réseaux (France Télécom, EDF...), grandes entreprises de BTP... Nous passons beaucoup de temps en coordination de travaux. L'autre intérêt de ce type d'aménagement structurant, c'est qu'il fait appel à quasiment toutes les techniques du métier. De plus, le chantier de la ligne 2 est un chantier de grande envergure sur lequel il faut être réactif très vite, parfois dans l'heure. Pour cela, nous sommes deux cabinets à travailler sur cette ligne. Le notre, Bilicki-Dhombres-Osmo, s'occupe du tronçon St Jean de Védas-Corum ; le cabinet de géomètres experts Siragusa, avec Daniel Baille s'occupe de la partie Corum-Jacou.

Allez-vous intervenir sur la ligne 3 ?

A.B : Nous sommes intervenus sur la ligne 1, nous sommes sur la ligne 2 et nous avons déjà commencé à travailler sur la 3 pour laquelle nous avons réalisé les premières photographies aériennes. A l'heure actuelle, nous établissons des relevés plus précis sur le tracé probable".

Les leçons de l'affaire Mondavi

Salué par la critique, le livre du Montpelliérain Olivier Torrès "La guerre des vins : l'affaire Mondavi" (Editions Dunod) est en fait l'occasion d'appréhender la mondialisation et notre rapport viscéral - et souvent corporatiste - à la notion de proximité. A méditer.

En mars 1998, l'entreprise Mondavi dirigée par Robert Mondavi, un des plus gros producteurs américains dans la Nappa Valley (Californie) et commercialisateur de vin dans le monde, était prête à investir 180 millions de francs en Languedoc-Roussillon pour y développer une marque de vin local et de grand cru.

Le projet rencontre l'enthousiasme des pouvoirs publics et notamment de Georges Frêche qui y voyait là l'occasion de porter un grand coup de projecteur sur les productions régionales dans son ensemble au moment où, déjà, la crise viticole commence à faire des ravages. Tout le monde était gagnant dans l'affaire. Mondavi allait produire un grand cru. La cave coopérative allait bénéficier du savoir-faire de la multinationale et la région allait améliorer son image de marque dans le monde. Mais en septembre 2001, l'affaire a capoté en raison de diverses oppositions. D'une simple histoire digne de "Clochermère", Olivier Torrès en

a tiré des enseignements éclairants pour notre territoire à l'heure de la mondialisation.

Le danger du corporatisme des lieux

Pour l'auteur en fait, l'affaire Mondavi à Aniane est une formidable étude de cas comparée entre la France et les États-Unis. Olivier Torrès met en évidence deux façons d'entreprendre, témoignant ainsi de l'importance de la culture, de l'histoire, de la géographie, des systèmes politiques et de leur ramification jusque dans notre conduite des affaires, dans notre façon d'innover et même jusque dans l'intimité des décisions prises dans l'isolement. "En chaque Français sommeille un révolutionnaire. Aujourd'hui ce ne sont plus les rois auxquels certains veulent couper la tête mais le marché, entité beaucoup plus abstraite mais néanmoins réelle. Cette affaire révèle des aspects d'une portée générale comme l'imbrication forte entre la vie des entreprises et celle des territoires, phénomène jusqu'ici négligé par les sciences de l'entreprise. L'affaire Mondavi n'est pas seulement un remake de "gardarem lou Larzac" ou de "volem viure al país". C'est aussi l'opportunité de mettre en évidence des phénomènes qui vont se développer dans les années à venir, comme le corporatisme du lieu". Ce "corporatisme" s'exprime dans tout l'Hexagone.

Qui est Olivier Torrès ?

Olivier Torrès est normalien, agrégé d'économie et docteur en gestion. Il est maître de conférences à l'université Montpellier III et chercheur associé à l'EM Lyon. Ses travaux sur les PME lui ont valu plusieurs prix internationaux. Il a notamment reçu, en novembre dernier, le Grand Prix du livre des dirigeants dans la catégorie "livres d'investigation" décerné par le groupe l'Express - l'Expansion.



Il conduit à un état d'esprit "rentier" comme le définit Olivier Torres :

"Je qualifie souvent l'entrepreneur français de rentier pour insister sur le fait qu'il est davantage mû par un évitement des menaces que par une saisie des opportunités. À mon avis, cela tient à la façon dont les Français émettent leur espace : nous avons 36 000 communes, soit presque autant que les autres pays européens réunis. Cette spécificité peut être considérée comme une extrême richesse puisque chaque village, chaque terroir veut cultiver sa singularité. Mais c'est aussi un facteur d'émission favorable à la division interne et aux querelles intestines".

Deux logiques s'affrontent

Cette affaire met en évidence un clivage entre la logique de mondialisation et la logique du terroir. Le territoire qui semble devenir dans certains cas une citadelle, un bastion dans lequel, certains se replient obstinément pour combattre une mondialisation qui fait peur, au risque de passer parfois à côté d'opportunités historiques. Cet essai pointe également du doigt la responsabilité d'élus trop préoccupés par "le local" au détriment du développement de leur territoire vers "l'étranger", qu'il vienne de l'hexagone ou de beaucoup plus loin. "Plus on est proche du lieu, estime

Torrès, plus on s'estime fondé à critiquer les projets extérieurs. On retrouve alors l'ambivalence de la proximité, celle qui relie mais aussi celle qui enferme". Alors que nos territoires sont de fait – et depuis déjà belle lurette – en compétition (nationale ou internationale) – l'auteur invite à dépassionner le débat de la mondialisation : "A trop diaboliser, on finit par diviniser. La mondialisation n'est ni honteuse, ni heureuse ; ce n'est ni une horreur économique, ni un bonheur social : elle est un fait de société, certes d'envergure, mais rien de plus qu'un fait qu'il convient d'analyser en profondeur et dans toutes ses dimensions".



Montpellier Agglomération soutient la viticulture à Vinisud

Vinisud, outil de promotion de la filière viticole méditerranéenne se déroule au Parc des Expositions de Montpellier Agglomération du 20 au 22 février. Plus de 32 000 visiteurs sont attendus à ce rendez-vous de référence des acheteurs professionnels du monde entier. Montpellier Agglomération, dans le cadre de son soutien aux viticulteurs, y tiendra un stand.

Si la Méditerranée est le berceau de la viticulture mondiale, elle est aujourd'hui le premier bassin de production de la planète avec 138 millions d'hectolitres en 2004, soit 50% de la production mondiale. Mettre en contact acheteurs du monde entier et producteurs est essentiel. C'est le rôle du salon Vinisud qui tous les deux ans invite les producteurs de la Méditerranée et les acheteurs intéressés par nos vins du Sud, ronds, fruités et solaires, qui ont su évoluer pour correspondre aux attentes des nouveaux consommateurs, tout en restant compétitifs face à leurs concurrents directs : les vins du "Nouveau Monde". Plus de 32 000 visiteurs sont attendus pour l'édition 2006 qui se tiendra au Palais des Expositions du 20 au 22 février. Cette année la manifestation, en partenariat avec UbiFrance et Septimanie Export, accueillera une proportion particulièrement importante de visiteurs de tous les continents. C'est ainsi que seront présents des acheteurs représentatifs de tous les circuits de commercialisation en provenance d'Asie - Corée du Sud, Japon, Singapour, Taiwan, Chine, Inde, des Pays Baltes, des USA, du Brésil... A l'heure où la concurrence viticole est exacerbée entre "Vieux

Continent" et "Nouveau Monde", Vinisud entend remplir sa mission : être un lieu stratégique au cœur du bassin de production et ouvrir les vins de la Méditerranée au marché mondial.

1 500 exposants sont attendus et occuperont cette année huit halls du Parc des Expositions de Montpellier. Parmi les nombreuses animations qui rythment le salon, on pourra découvrir sur le stand de l'Agglomération (hall 8) la canette des coopérateurs. Autre animation, le Palais Méditerranéen particulièrement apprécié. Réalisé avec succès depuis 2002 par l'Union des Oenologues de France, ce vaste espace de dégustation permanente regroupe le meilleur vin de chacune des entreprises exposantes et offre aux visiteurs un aperçu de la richesse des terroirs des vignobles méditerranéens.



Le stand de Montpellier Agglomération au salon Vinisud 2006.

PROLONGATIONS

L'ÉQUIPE DE FRANCE À ANTIGONE



Treize joueurs de l'équipe de France de water-polo étaient en stage à la piscine Olympique Antigone les 16 et 17 janvier derniers. Pendant ce séjour à Montpellier, ils ont disputé un match de gala contre le Montpellier Water-polo qu'ils ont remporté 11 à 8. L'équipe de France prépare le tournoi qualificatif du Championnat d'Europe qui se jouera du 7 au 9 avril prochain en Slovénie. Un rendez-vous important pour la plus jeune équipe d'Europe auquel le joueur du Montpellier Water-polo, Andres Aguilar, "a de bonnes chances de participer" selon le sélectionneur national, Franck Missy. Cette pointe de l'attaque montpelliéraine pourrait également être sélectionnée pour la première participation de la France au Championnat du Monde à partir de juin 2006.

SEPT MONTEPELLIÉRAINES EN CHINE

La gardienne de but Céline Deville, le défenseur Laure Lepailleur, les milieux de terrain Camille Abily et Sonia Bompastor et les attaquantes Ludvine Diguelman, Hoda Lattaf et Elodie Thomis. Ces sept footballeuses du Montpellier Hérault Sport Club ont été sélectionnées en équipe de France pour le Tournoi international en Chine du samedi 14 au lundi 23 janvier 2006.

MONTEPELLIER 8^e VILLE SPORTIVE

Le journal "Les Echos" a publié le 13 janvier dernier, le classement des villes ou communautés financièrement les plus engagées dans le domaine sportif. Avec 136 euros de dépense par habitant en 2005, Montpellier figure à la 8^e place de ce palmarès réalisé par le cabinet conseil Tereko. Une place en partie acquise grâce aux investissements de Montpellier Agglomération qui gère les principaux équipements de la ville : stade de la Mosson, palais des sports René Bougnol, piscines...

CHANGEMENT DE COACH

Jean-Christian Gras (à gauche), adjoint depuis deux saisons de l'entraîneur du Montpellier Volley, Stan Patry (à droite), lui succède à la tête de l'équipe Pro A.



Montpellier Hérault Sport Club Stéphane Darbion, centre de formation

Milieu de terrain, Stéphane Darbion sort du Centre de formation du Montpellier Hérault sport club, un des meilleurs de France. Ce gaucher de 22 ans fait partie des nombreux jeunes talents issus de cette école de footballeurs subventionnée par Montpellier Agglomération qui entretient la réputation du club montpelliérain. Avec ses coéquipiers, il se bat sur le terrain pour faire remonter les Pailladins en Ligue 1.

Un défaut

Ma timidité.

J'ai parfois quelques prises de bec avec mes coéquipiers, mais ça s'arrête là.

Une qualité

Ma concentration.

Votre modèle

Michael Jordan. J'étais un grand fan de ce basketteur qui maîtrisait tout ce qu'il faisait. Petit, je jouais entre autres au basket en bas de mon immeuble avec les copains. Il m'impressionnait. Mais c'est dans le football que j'ai percé. Dans la famille, on y joue depuis des générations ! Et le hasard a fait que je porte le n°23 comme Jordan !

Le plus beau souvenir de votre carrière

Mon premier match en Ligue 1 avec Montpellier en août 2002 à Bastia. J'étais encore au centre de formation et Gérard Bernardet, l'entraîneur de l'époque, m'a fait confiance. Puis, quand Jean-François Domergue a pris les commandes, je suis devenu titulaire en équipe pro.

Votre petite manie

Je mets toujours ma chaussure gauche en premier ! La première fois que le l'ai fait consciemment, j'ai fait un très bon match. Depuis, plus question de changer ! Il faut dire aussi que je suis gaucher...

Votre plus grande émotion de la saison

Mon premier but en équipe pro. C'était en décembre dernier à la Mosson contre Gueugnon. J'ai récupéré le ballon en milieu de terrain sur une mauvaise passe du défenseur adverse. Comme il n'y avait pas d'attaquant bien placé, j'ai tenté ma chance à 20 mètres des cages et le ballon s'est logé au fond des filets ! Cette première m'a donné confiance en moi.

Votre plus fidèle supporter

Ma mère. Depuis tout petit, elle m'amène aux entraînements, aux matchs, elle m'encourage... Aujourd'hui elle vient me voir à la Mosson. Elle est vraiment très importante dans ma réussite. Comme elle est professeur de sport, j'ai droit au débriefing après chaque rencontre ! C'est plutôt sympa de parler de foot avec elle.

La dernière fois que vous avez pleuré

Ça date de quelques années. J'avais 13 ans et je jouais le Tournoi mondial des pupilles avec l'Olympique Lyonnais. On disputait la demi-finale aux tirs au but contre le Havre et j'ai raté le tir décisif ! Cette erreur a éliminé mon équipe devant près de 7 000 spectateurs... J'étais complètement effondré !

Votre équipement de l'Agglomération préféré

Le Zénith Sud où je vais voir pas mal de spectacles et bien sûr le stade de la Mosson. C'est un bel équipement sportif, dommage que les spectateurs nous délaissent actuellement... J'espère que nous allons vite remonter en Ligue 1 pour faire à nouveau vibrer la Mosson !

Votre dernier coup de gueule

Ce n'est pas dans ma nature et je suis trop jeune dans l'équipe pour me le permettre.

Pour les lecteurs
d'Harmonie, venez nombreux
au stade de la mosson nous
supporter.

David (2)

Ses dates :

22 mars 1984 : Naissance à Belley (Ain)

Jusqu'en 1998 : Club de Culoz (Ain)

1998 - 2000 : Olympique Lyonnais

2000 - 2002 : Valence (Drôme)

2002 : Arrivée au centre de formation du
Montpellier Hérault Sport Club et premier
match en Ligue 1.

Son club :

Montpellier Hérault Sport Club

Domaine de Grammont - Montpellier

Tél. : 04 67 15 46 00

www.mhscfoot.com

METHANISATION

UN CHOIX D'AVENIR



Vue de l'unité de méthanisation conçue par Vinci Environnement.

Les enquêtes publiques sur l'unité de méthanisation de Montpellier Agglomération, dernière étape de la filière de traitement des déchets ménagers votée par le conseil communautaire le 29 novembre 2002, viennent de s'achever. Prévu pour une mise en service mi-2007, ce procédé fiable et sécurisé valorise les déchets biodégradables. Il est aujourd'hui développé en Europe : plus d'une centaine d'installations y sont opérationnelles. Véritable alternative à l'incinération, la méthanisation permet de réduire les quantités de déchets enfouis ou incinérés et représente une source d'énergie alternative intéressante face à la crise du pétrole.

En 2005, plus de 3,5 millions de tonnes de déchets ont été traitées par méthanisation en Europe. Ce mode de traitement biologique repose sur un procédé simple, fiable, écologique et sans effet sur la santé humaine. Il permet de valoriser sous forme de biogaz et de compost la fraction organique de nos déchets, c'est-à-dire ceux qui se dégradent naturellement par fermentation (voir ci-contre). Cette technique connaît un fort développement ces dernières années et donne aujourd'hui entière satisfaction à ceux qui l'utilisent. Une centaine d'unités sont en service dans la Communauté européenne (voir carte pages 24-25). "La méthanisation des déchets a été lancée au milieu des années 80 grâce aux travaux menés par des chercheurs en France, Belgique, Allemagne et Suisse suite aux chocs pétroliers de 73 et 79, dont le but était de développer des alternatives au pétrole. La première application industrielle a eu lieu à Amiens, en 1988. Comme toute nouvelle filière industrielle, la méthanisation a connu un développement lent. Mais dès le milieu des années 90, avec une technique mieux maîtrisée, la méthanisation a décollé en Europe", explique Christian Couturier, ingénieur en énergétique de l'association Solagro* à Toulouse. Précurseur avec l'unité d'Amiens, la France a depuis pris du retard. A ce jour, seules deux unités sont en service (Amiens et Varennes Jarcy). Un retard qu'elle s'apprête à rattraper compte tenu de la prise de conscience des élus et des citoyens. "A la fin des années 80, nous avons essayé les plâtres, mais aujourd'hui, la méthanisation est une méthode de traitement plus qu'intéressante, d'un très bon rapport qualité-prix. C'est un



© LMCU-SERVICE PHOTO

Paul Deffontaine, vice-président de la Communauté urbaine Lille Métropole
(85 communes - 1,1 million d'habitants)

Pourquoi la méthanisation ?

LILLE

"Nous construisons le plus gros méthaniseur européen de biodéchets. C'est le procédé qui correspondait le mieux à notre urbanisation, notre souci environnemental et économique. D'une capacité de 108 000 tonnes par an, cet équipement permettra dès les premiers mois de l'année 2007 de valoriser les biodéchets de toute la communauté urbaine. Ce gisement de méthane produit sera transformé en biocarburant qui alimentera une centaine de nos bus. C'est une première en France."

procédé révolutionnaire par rapport à l'incinération car il permet de valoriser les déchets. De plus en plus d'élus en sont convaincus", témoigne Johanna Bougon,

QU'EST-CE QUE LA MÉTHANISATION ?

La méthanisation est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par une flore microbienne. Processus naturel qui se déroule en l'absence d'oxygène, cette "digestion" ou "fermentation anaérobie" est conduite dans des enceintes fermées appelées digesteurs. Un procédé respectueux de l'environnement : pas de bruit, pas de nuisance olfactive, pas de pollution des eaux, pas de risque ni d'incidence sur la santé.

vice-présidente d'Amiens Métropole. Les premiers Etats généraux de la méthanisation se sont tenus le 8 décembre dernier à l'initiative de Metheor, une

association pour la promotion de ce procédé de traitement des déchets, créée par Laurent Bêteille, président du SIVOM Vallée de l'Yerres et des Sénarts, qui gère la deuxième usine de méthanisation française implantée en 2002 à Varennes-Jarcy (Essonne). "Cette conférence, qui s'est tenue à Amiens, a connu un grand succès avec la présence de plus de 150 personnes, notamment des délégations venues de Belgique, Espagne ou Allemagne, pour échanger sur cette alternative à l'incinération. Cette affluence prouve une nouvelle fois l'attrait pour cette filière", ajoute cette élue, membre de Metheor. Une dizaine de projets sont en cours en France, dont l'unité de méthanisation de Montpellier Agglomération à Garosud, et de nombreuses collectivités territoriales, toutes confrontées à l'épineux problème du traitement des déchets ménagers, étudient cette solution.

Valoriser les déchets

Enfouissement, incinération et méthanisation sont les trois procédés de traitement des déchets ménagers. "La méthanisation est la seule vraie innovation technique des cinquante dernières années compétitive pour traiter les déchets", explique Christian Couturier. "Valoriser les déchets biodégradables est énergétiquement plus intéressant que de les brûler ou que de les enfouir. Avec la méthanisation, une tonne de déchets (la production annuelle d'une famille) permet, par exemple, de produire l'électricité nécessaire à l'éclairage, avec des ampoules basse consommation, d'une maison pendant un an et la chaleur nécessaire

Suite p 22



© AMIENS MÉTROPOLE

Pourquoi la méthanisation ?

AMIENS

"Nous avons traité par méthanisation 72 000 tonnes de déchets résiduels en 2004 ce qui a permis de valoriser 70 % de nos poubelles. Un plan de rénovation de l'usine et de modernisation du processus est en cours pour un traitement encore plus efficace et plus étendu".

Johanna Bougon, vice-présidente d'Amiens Métropole
(27 communes - 177 000 habitants)

à 1/5^e de sa consommation d'eau chaude, ajoute ce spécialiste. "La méthanisation est une technologie performante pour traiter les biodéchets", confirme Marc Cheverry, chef du département gestion optimisée des déchets de l'ADEME, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Pourtant, aujourd'hui 290 kg/an/hab de déchets (soit 80 % de la poubelle) continuent à rejoindre un incinérateur ou un Centre d'enfouissement technique. Beaucoup trop ! Dans son plan d'actions présenté le 21 septembre 2005 aux Assises nationales des déchets à la Baule, Nelly Olin, ministre de l'écologie et du développement durable, a fixé un seuil maximum dévolu à l'enfouissement et à l'incinération de déchets de 250 kg par an et par habitant en 2010, puis de 200 kg en 2015...

Le désengagement de l'Etat

Cet objectif "ambitieux" passe par la réduction des déchets à la source, le recyclage et la valorisation par méthanisation. Autre orientation annoncée par le gouvernement en faveur de la méthanisation : l'électricité issue du biogaz provenant des usines de méthanisation devrait voir son prix de rachat par EDF augmenter de 50 %. Malgré ces discours, certains élus notent actuellement une réduction de la subvention de l'Etat pour cette filière. "L'ADEME a revu à la baisse ses taux de subventions à la méthanisation.



© ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

Pourquoi la méthanisation ?

ANGERS

"Le choix de mettre en place un tri mécano-biologique couplé d'une unité de méthanisation sur l'ensemble des ordures résiduelles, est une première en France à l'échelle d'une métropole comme la nôtre."

Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole (31 communes – 270 000 habitants)

Veulent-ils promouvoir ce nouveau procédé ou pas ?", s'interroge à Calais, Jean-Marc Ben, vice-président du Syndicat d'élimination et de valorisation des déchets du Calaisis. "L'Etat nous laisse un peu seuls. Aujourd'hui, la modernisation du traitement des déchets est supportée en quasi-totalité par les collectivités", renchérit Paul Deffontaine, vice-président de la Communauté urbaine de Lille. "En 1992, l'ADEME et les pouvoirs publics se sont donnés dix ans pour moderniser la gestion des déchets. Depuis, nous privilégions les projets innovants qui apportent de nouvelles connaissances aux autres collectivités", explique Marc Cheverry. "Nous sommes aujourd'hui dans une logique de moyens très restreints et n'apportons quasiment plus d'aide à l'investissement. Par contre, nous participons aux différentes études préalables à la construction d'installations et à l'adaptation du tarif de rachat de l'électricité produite par le biogaz", précise ce professionnel de l'ADEME.

Une alternative à l'incinération

Néanmoins, de nombreuses collectivités se tournent vers la méthanisation et renoncent à l'incinération. C'est le cas d'Angers Loire Métropole qui après plus d'un an et demi de concertation et de nombreuses consultations d'experts a renoncé à la construction d'un incinérateur, voté en mai 2004, au profit d'une unité de traitement mécano-biologique et de méthanisation. "Ce dossier est la preuve que la volonté politique peut faire bouger la technique. Le projet a évolué. Le tri mécano-biologique qui permet de bien séparer les déchets entrants n'existait pas il y a quelques années... Aujourd'hui, l'incinération au regard de notre projet est devenue caduque. Nous avons fait le choix de valoriser les matières organiques", explique Jean-Claude Antonini, président de cette Communauté d'Agglomération. A Calais aussi, la voie de l'incinération prévue par le Plan départemental d'élimination des déchets a été abandonnée. La mobilisation contre ce "super incinérateur" était forte. "C'est un choix politique. Nous avons choisi de parler de valorisation et non pas d'élimination !", souligne Jean-Marc Ben, conseiller de la Communauté d'Agglomération de Calais. Même scénario à Bourg en Bresse, dans l'Ain. A chaque nouveau projet d'usine d'incinération, les élus se heurtent à l'opposition de la population craignant pour leur santé et celle de leurs enfants. La Communauté Urbaine de Marseille qui a voté l'implantation notamment d'un méga incinérateur à Fos sur Mer en fait actuellement les



© PIERRE EMELICH-PHOTOAÏAL

Pourquoi la méthanisation ?

METZ

"Il y a quatre ans nous avons choisi la voie de l'incinération. Mais aujourd'hui nous réfléchissons très sérieusement à un scénario multifilières qui intégrerait la méthanisation. C'est un dossier qu'on mettra à l'ordre du jour si nous revenons aux affaires aux prochaines municipales".

Jean-Claude Wannenmacher, vice-président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (38 communes – 230 000 habitants)

frais... Même situation autour des 128 incinérateurs déjà en activité. La plupart du temps, l'inquiétude des riverains prédomine sur le discours des experts assurant la mise aux normes des installations françaises. Un dialogue de sourd... En 2002, l'incinération représentait 41 % du traitement des déchets ménagers...

7 millions de tonnes traitées par méthanisation en 2010

"Aujourd'hui nous sommes dans une logique de multifilières. Les collectivités disposent d'une panoplie de solutions techniques (incinération, enfouissement, méthanisation) pour gérer au mieux leurs déchets. La méthanisation ne peut pas valoriser tous les déchets, mais elle a un rôle de plus en plus important à jouer", estime Christian Couturier. Dans toute l'Europe des projets d'unités de méthanisation voient le jour. "Les pays qui ont une poli-

Pourquoi la méthanisation ?

BOURG EN BRESSE

"Après le refus du tout incinération, des études ont débouché, début 2005, sur un scénario multifilières comprenant la méthanisation. L'usine qui devrait être opérationnelle mi-2009 traitera 90 000 tonnes de déchets ménagers, résiduels et biodéchets. Des déchets qui sont aujourd'hui en grande partie enfouis."

Sébastien Digard, responsable technique d'Organom, syndicat mixte de traitement des déchets ménagers et assimilés d'une partie du département de l'Ain (196 communes – 270 000 habitants)

tique forte en matière d'énergie renouvelable (éolien, solaire...) favorisent aussi la méthanisation", constate ce spécialiste en énergie. C'est le cas des Allemands et des Suisses particulièrement actifs sur ce créneau et des Espagnols qui connaissent une forte poussée de la méthanisation. Rien qu'à Barcelone, trois usines

ont été installées par trois constructeurs différents. Dans cinq ans, la quantité de déchets traités par la méthanisation devrait atteindre 7 millions de tonnes sur le territoire européen. "Dans les années à venir, ce mode de valorisation se généralisera davantage à toute matière organique comme les boues d'assainissement, les résidus agricoles ou les effluents industriels (papeterie, agroalimentaire...). Cette production d'énergie renouvelable devient de plus en plus nécessaire face à la pénurie de pétrole qui s'annonce", prédit-il. L'unité de méthanisation de Montpellier Agglomération est promise à un bel avenir.

* Solagro, association spécialisée dans le domaine de l'énergie, de l'environnement et de l'agriculture créée en 1981 à Toulouse. www.solagro.org



Pourquoi la méthanisation ?

CALAIS

"Le choix de la méthanisation des biodéchets est allée de pair avec celui du tri sélectif pour une gestion écologique des déchets de l'Agglomération. La construction de l'usine d'une capacité de 27 000 tonnes est en cours. Elle sera mise en service début 2007 et pourra rapidement traiter davantage de déchets provenant d'autres collectivités intéressées".

Jean-Marc Ben, vice-président du SEVADEC, syndicat d'élimination et de valorisation des déchets du Calais et conseiller de la Communauté d'Agglomération de Calais (5 communes – 98 000 habitants)

MIEUX TRIER NOS DÉCHETS EST NÉCESSAIRE

La réussite d'une politique publique efficace sur la question des ordures ménagères passe par la participation citoyenne. Elle est incontournable car l'implication de chacun pour réduire sa production et améliorer le tri sélectif est essentielle pour parvenir à des résultats significatifs. "Pour que le procédé donne de bons résultats, il faut que le tri soit le plus poussé possible. La méthanisation est l'aboutissement d'une filière complète où le tri joue le rôle le moins visible, mais le plus important", rappelle Jean-Pierre Moure, premier vice-président de Montpellier Agglomération.



La méthanisation plébiscitée en Europe





LES UNITÉS DE MÉTHANISATION

FRANCE

- 1 Amiens
- 2 Blanc Mesnil (projet)
- 3 Calais (en construction)
- 4 Forbach (projet)
- 5 Lille (en construction)
- 6 Martinique - Le Robert (opérationnelle en juin)
- 7 Metz (projet)
- 8 Montpellier (en construction)
- 9 Romainville (projet)
- 10 Varennes Jarcy

ALLEMAGNE

- 1 Alzey-Worms
- 2 Baden Baden
- 3 Bassum
- 4 Boden
- 5 Braunschweig
- 6 Deisslingen
- 7 Engelskirchen
- 8 Erkheim
- 9 Francfort
- 10 Fribourg
- 11 Fürstenwalde
- 12 Hanovre
- 13 Heppenheim
- 14 Hille
- 15 Höpstadt
- 16 Hunsrück
- 17 Kaiserslautern
- 18 Karlsruhe
- 19 Kaufbeuren
- 20 Kelheim I
- 21 Kempten
- 22 Lemgo
- 23 Leonberg
- 24 Mulheim
- 25 Munich
- 26 Munich Erding
- 27 Munster 1
- 28 Munster 2
- 29 Passau
- 30 Radeberg
- 31 Schwabach
- 32 Volkenschwand
- 33 Wadern Lockweiler
- 34 Weissenfels

AUTRICHE

- 1 Graz (pilote)
- 2 Lustenau
- 3 Roppen
- 4 Salzburg
- 5 Wels

BELGIQUE

- 1 Arlon (projet)
- 2 Brecht
- 3 Gent
- 4 Mons
- 5 Ypres

DANEMARK

- 1 Helsingor

ESPAGNE

- 1 Alicante
- 2 Avila
- 3 Barcelone Ecoparc I
- 4 Barcelone Ecoparc II
- 5 Barcelone Ecoparc III (en construction)
- 6 Burgos
- 7 Cadix
- 8 Grandes Canaries (en construction)
- 9 Jaen (en construction)
- 10 La Corogne
- 11 La Rioja
- 12 Lanzarote
- 13 Madrid
- 14 Palma de Majorque
- 15 Pampelune
- 16 Salto del Negro
- 17 Saragosse (en construction)
- 18 Terrassa
- 19 Tolède (en construction)
- 20 Valladolid

FINLANDE

- 1 Vaasa

ITALIE

- 1 Bassano
- 2 Padoue
- 3 Pinerolo
- 4 Rome
- 5 Verone
- 6 Villacidro

PAYS-BAS

- 1 Friesland
- 2 Groningen
- 3 Tilburg

POLOGNE

- 1 Pulawy

PORTUGAL

- 1 Lisbonne
- 2 Tondela (en construction)

SUÈDE

- 1 Kil
- 2 Västerås

SUISSE

- 1 Aarberg
- 2 Baar
- 3 Bachenbülach I
- 4 Genève
- 5 Jona
- 6 Lenzburg
- 7 Nieder Uzwil I
- 8 Oetwil am See
- 9 Otelfingen
- 10 Ottenbach
- 11 Pratteln
- 12 Rumlang
- 13 Samstagern
- 14 Utzenstorf
- 15 Villeneuve
- 16 Volkeswil

Biogaz et compost seront produits par notre unité de méthanisation

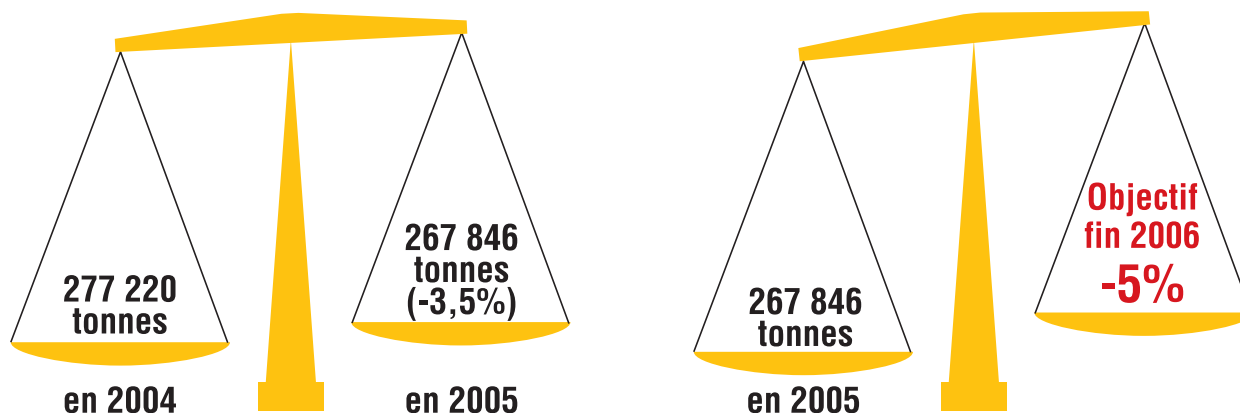
L'unité de méthanisation de Montpellier Agglomération aura une capacité de traitement de 203 000 tonnes par an, 170 000 tonnes de déchets résiduels (poubelle grise) et 33 000 tonnes de biodéchets (épluchures, restes de repas...). Elle permettra de valoriser la fraction organique de nos déchets sous forme de biogaz, dégagé par les déchets lors de leur fermentation, et de compost. Le biogaz produira de l'électricité ainsi que de la chaleur, et le compost sera utilisé pour l'agriculture et l'aménagement paysager.



Faire de l'Agglomération de Montpellier l'une des métropoles les plus vertes d'Europe



Collecte des déchets par Montpellier Agglomération



Le 1^{er} février, au cours d'une importante conférence de presse, Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, a affirmé l'ambition de la collectivité : faire de Montpellier l'une des métropoles les plus vertes d'Europe. A cette occasion, il a présenté la nouvelle campagne de communication pour sensibiliser au maximum les habitants de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, toutes générations confondues, à la protection de l'environnement, à la nécessaire réduction des déchets et au tri sélectif. Sensibiliser, convaincre, mais aussi accompagner les éco-citoyens, c'est le but en 2006 des 25 mesures mises en place pour une Agglomération durable qui ont été présentées publiquement et qui ont fait l'objet du dossier du magazine Harmonie n°226, daté du mois de février. Parmi ces multiples mesures, les dirigeants des grandes surfaces de la Communauté d'Agglomération de Montpellier se sont engagés à supprimer, à partir du 1^{er} avril tous les sacs plastique non recyclables en bout de caisse.

Le tableau de bord ci-dessus objectivise la situation depuis 2004. L'objectif 2006, de réduire nos déchets de 5%, est un grand défi que nous devons relever tous ensemble. Nous en ferons chaque mois le bilan dans le magazine Harmonie.



Le 20 mars, 175 000 sacs cabas recyclables seront mis à la disposition de la population pour diminuer l'utilisation des sacs plastique dans les supermarchés. M. Deljarry directeur de l'Intermarché de Juvignac, M. Foulquier directeur d'Intermarché de Jacou et Prades le Lez, M. Rozen directeur d'Hyper U le Crès et M. Autissier de l'hypermarché Auchan Pérols ont signé une convention dans laquelle ces grandes surfaces s'engagent.

Coût de la gestion de nos déchets

Jusqu'à 10 fois moins cher en triant !

Déchets	non triés ①	triés ②
Verres	231 euros	56 euros
Papiers, journaux, magazines	231 euros	84 euros
Cartons, cartonnets	231 euros	70 euros
Déchets végétaux	231 euros	25 euros
Fraction fermentescible des ordures ménagères (reste de repas non gras, épluchures, filtres à café...)	231 euros	0 euro
Ferraille	231 euros	46 euros
Gravats	231 euros	29 euros
Emballage plastique	231 euros	92 euros
Emballage métallique	231 euros	123 euros
Emballage aluminium	231 euros	- 94 euros

① Coût d'élimination d'une tonne de déchets dans la poubelle grise ou bleue

② Coût d'élimination d'une tonne de déchets triée, jetée dans la poubelle verte ou jaune, un Point Vert, un Point Propreté, ou un composteur.

Les Maisons de l'Agglomération sont aussi des lieux d'animation

Si les Maisons de l'Agglomération continuent à faciliter l'usage des services de Montpellier Agglomération, elles deviennent des lieux d'animation, un plus indéniable pour les habitants.



Les cafés-musique des Maisons de l'Agglomération : un rendez-vous à ne pas manquer.

Les Maisons de l'Agglomération hors les murs

"Moi je veux plus qu'on use la forêt", déclare une petite fille de la classe primaire de M. Nougaret. Et toute la classe d'approuver. La scène s'est passée le 28 janvier dernier à l'école primaire de Saint-Drézéry qui recevait deux messagers du tri de Montpellier Agglomération, venus donner des explications sur le tri sélectif et les composteurs. Une visite préparée depuis plusieurs semaines car élèves et professeurs, très motivés, ont trié systématiquement les déchets de la classe en se servant des guides des déchets. "Nous nous sommes servis de la documentation mise à disposition dans notre Maison de l'Agglomération de Castries, dans un premier temps, mais nous avons souhaité aller plus loin avec l'avis et les conseils des Messagers. J'en ai fait la demande à la Maison de l'Agglomération qui nous a arrangé le rendez-vous. Une matinée très intéressante pour les élèves et leur professeur", déclare avec satisfaction M. Nougaret.



2003

M A A M , , A

C A M - A

. C A , M

, - - -

A ,

P A ,

I 100 000 , M

. D ,

A , L

A -

:

C , I 200

Ça s'est passé en 2005...

Janvier 2005

L M A

Février 2005

I M C M O

Mars 2005



L M A
P A

.C - , M A P

C P .C

Juin 2005

J G , M A ,

P .

Juillet 2005

D M A ,
P L - -M .C
30 000 P A .N -

M H C (MH C).

Août 2005

64 M A F C - I .

Septembre 2005

C ! 5 000
M . L M A
C 600 P A A

Octobre 2005

L M A F I M -
. I 3 500
P A .

D M A , CO -

- A N ,
9 A M A

Novembre 2005

P D M A -
P .

Décembre 2005

A 2 F -
M M A , -
-M -
L 7 , N -
M C A .AO P -L ,
M C ,
L , P L C , -
M C , -



Ça se passera en 2006...

Rendez-vous pour les cafés-musique

- Le 15 mars à 17h à la Maison de l'Agglomération de Castries (au programme chant choral, musique de chambre et trombone).
 - Le 12 avril à 17h à la Maison de l'Agglomération d'Odysseum (programme en cours).
 - Le 24 mai à 18h à la Maison de l'Agglomération de Pignan (programme en cours).
 - Le 14 juin à 17h à la Maison de l'Agglomération Centre (programme en cours).
 - Le 28 juin à 18h à la Maison de l'Agglomération de Villeneuve-lès-Maguelone (programme en cours).
- Lorsque cela sera possible, les concerts auront lieu à l'extérieur.



Et aussi...

Le 24 mars , une rencontre avec les viticulteurs du domaine de la Pailletrice est prévue de 17 à 18h à la Maison de l'Agglomération de Lattes.

AGGLOMERATION

Pédibus : le pied pour aller à l'école

Avec le Pédibus, c'est à pied que des petits groupes d'élèves, accompagnés par des parents bénévoles, font le trajet domicile-école. Cette nouvelle forme de ramassage scolaire écolo et sympa se développe dans les communes de l'Agglomération.



Le Pédibus, un bon moyen pour se rendre à l'école dans le quartier de St Clément à Montpellier.

ment. Ils sont contents de partir ainsi à plusieurs. Cela crée de la convivialité entre eux. Cela en crée aussi entre les parents",

C D , P J .

"Faire marcher les enfants, c'est important, C D , P C M . Et puis, le Pédibus fait

prendre conscience qu'il n'y a pas que la voiture pour faire 600 m ou même un kilomètre". C , A

P , : "Pour notre démarrage, la mairie nous a offert le petit déjeuner, C D J . Cette opération sera renouvelée pour notre anniversaire le 10 mars". L P

Les parents en première ligne

L P . C "On facilite la mise en place. Ainsi, nous avons fait les repérages avec les parents pour voir quels sont les emplacements à sécuriser, si l'on doit mettre un ralentisseur ou un passage protégé", C O P L L . L

Le Pédibus, ça marche à ... Jacou, Montpellier (quartiers Saint Clément et Les Aubes), Castelnau-le-Lez, Saint Jean de Védas, Clapiers, Prades le Lez.

Le Pédibus, bientôt à : Lattes, Lavérune, Le Crès, Villeneuve-lès-Maguelone, Vendargues, Montpellier (quartiers Pompignane, La Martelle, Près d'Arènes).

Où se renseigner ?

Auprès des mairies de l'Agglomération : voir coordonnées page 46.

Auprès de l'Apiou, **04 67 13 83 15**, site internet : <http://millepattes34.fr>

"L'intérêt du pédibus ? Les enfants se lèvent plus facile-



AGGLOMERATION

La loi de 1905 à l'affiche

La loi sur la laïcité de 1905 est un des socles de notre République. L'exposition "1905. Séparation des Eglises et de l'Etat. Images et caricatures" redessine cet événement centenaire. Une exposition pour les petits et les grands présentée dans différentes communes de l'Agglomération.

3 1905, C . C
341 233
E . L 9 1905, (L'A B ,
181 102. L - . I (C , N), . D

: "La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes" (1); "La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte" (2).
D



LES RENDEZ-VOUS DANS LES COMMUNES

Après avoir été créée à la médiathèque centrale d'Agglomération Emile-Zola à Montpellier, l'exposition "1905. Séparation des Eglises et de l'Etat. Images et caricatures" a été présentée à la médiathèque de La Gare à Pignan (du 10 au 28 janvier). Elle a été aussi montrée à Saint Georges d'Orques (du 6 au 18 février) puis à Vendargues (du 20 au 26 février). Elle se trouve jusqu'au 10 mars à Beaulieu. Elle sera présentée à Prades le Lez du 13 au 24 mars, puis au Crès du 27 mars au 1^{er} avril. Elle partira après à Courdonterral du 3 au 15 avril, avant de rejoindre Villeneuve-lès-Maguelone du 4 au 19 mai. L'exposition sera ensuite accrochée à Grabels. D'autres dates suivront...

Renseignements :
mairies (coordonnées p 47)

Centenaire laïcité : tout un programme

En complément de l'exposition et à l'initiative de Montpellier Agglomération, de multiples événements se sont déroulés. A savoir :

- un cycle de six conférences,
- l'accueil dans les médiathèques des élèves participant à l'opération "Passport pour la laïcité" organisée par la Ligue de l'enseignement de l'Hérault et le rectorat,
- un livret célébrant le rôle essentiel de nos communes et de nos agglomérations pour garantir la laïcité,
- un catalogue qui reprend la totalité des panneaux conçus pour l'exposition.

MONTPELLIER

Petite enfance : A Odysseum, quatre modes de garde sous le même toit



© VILLE DE MONTPELLIER



© VILLE DE MONTPELLIER



, , . E ,
 . L ,
 O . C - , -
 , , P ,) . A (, , -
 , , B 'E -
 L . : 1600 ² A (, ,).
 . L - , A -
 . A - - , 25 ;
 48 . E M Tél . : 04 67 34 70 61 (M).

PEROLS

Du 13 au 19 mars, une semaine de hip-hop



L - I 80 -
 A , - , 100% , F . P -
 , . N E - . L -
 50-60, - 90 -
 . L - ,
 , - . P -
 P -
 , , -
 , , -
 13 19 P .

Les points forts de la semaine

- Jeudi 16 mars : conférence - débat sur l'histoire de la culture hip-hop – Collège Frédéric Mistral avec Lahouari Maachou.
- Vendredi 17 mars de 20h à 23h : soirée hip-hop – salle Yves Abrie. Compagnies Darklight, Quality Street, groupe 4^{ème} degré.
- Création d'un graff sur le thème "musique et danse à Pérols" / exposition de graffs sur le parking de la Cave coopérative.



LAVERUNE

Twirling club : Des graines de championnes



Les twirleuses du Laverune twirling club.

☀️ L 19 , L
O L , F -
L : -
M , -
, L .
1983. P -
, P , II , -
2005 E . C , -
L F -
C P -B . 12
17 !

"Depuis deux ans, le club connaît une extraordinaire ascension. Grâce à un encadrement professionnel bénévole, certaines de nos filles ont atteint un niveau international", F P , -

1983. P -
, P , II , -
2005 E . C , -
L F -
C P -B . 12
17 !

Le 19 mars, de 8h30 à 17h, salle omnisports de Laverune. Tél. : 04 67 27 89 55.
Tarif : 6 euros.

CASTRIES

Fêtons les vignes de l'Est de l'Agglomération



L'Office de tourisme de Castries promeut les dix communes de l'Est de Montpellier, de Vendargues à Montaud.

☀️ "Nous souhaitons élargir le territoire de l'office de tourisme de Castries aux dix communes de l'Est de l'Agglomération de Montpellier", B P , -

O C -
D - I -
: L P -
E -
A - P , G M -
M A -
E
C . L B
L B ,
J A E -F C -
, C P H -D ,
L C M

G M , C
P M D ,
B -
"La promotion de l'économie locale, c'est aussi le rôle de la communauté d'Agglomération de Montpellier qui s'associe à cette belle action. Il est important que les habitants de nos communes connaissent nos vins locaux de qualité plutôt que de consommer ceux d'autres régions viticoles",
P , G M -
M A -
E

Le Printemps des vignes
Les 1^{er} et 2 avril, de 10h à 18h, au Château de Castries, Tél. : 04 99 74 01 77.

VENDARGUES

Concours de chant

☀️ C 2002, G M F
. C
. C ,
II , 25
. C
, P C G . L
. A , ,
E , P
2004, F 2, E 2006 A !

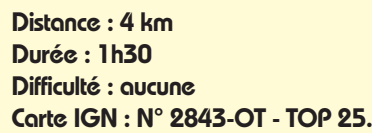
Les 11 et 25 mars, 20h30, salle Armingué I
Tél. : 06 11 89 51 72. <http://perso.wanadoo.fr/goodmusicandfolies>

© ACANTHE

E M , -
 N 113, - ,
 N .
 . I P L H ,
 - ,
 C ;
 ;
 C P
 . A 400 ,
 . M -
 C ,
 O . E ,
 . L
 . L
 . A ,
 . C
 . 50 ,
 /



D , I .L -
, ,
.C :
.C - E -
A , .A ,
.
, , .
L
 , .A ,
 , .P ,
1934
-
B (' - - .E C)
1858. D - ?



Par ailleurs, l'association Acanthe a créé une exposition intitulée "Le canton se dévoile". Cette exposition permanente visible à l'Office du tourisme de Castries présente, en 12 panneaux, 4 grandes thématiques : le patrimoine religieux, le patrimoine civil, le patrimoine naturel et la bouvine.



Les vins produits à Vendargues

Les vignerons du Bérange, 19 rue de la coopérative. 34740 Vendargues. **04 67 87 68 68.**

Horaires : du lundi au samedi : 9h-12h/14h-18h
(en hiver), 9h-12h/15h-19h (en été).
Dimanche de 9h à 12h.

Jules Guesde : journaliste et penseur

Communard, socialiste, marxiste, Jules Guesde a incarné et marqué les nouvelles idées politiques et sociales, nées après le second empire. Journaliste, il a participé à Montpellier à la création du Journal des droits de l'homme. Découverte d'un homme de pensée et d'actions.



"Dès l'abord extérieur, le personnage apparaît peu banal : grand, prodigieusement maigre, la peau du visage d'une blancheur maladive, des cheveux abondants et foncés, rejetés en arrière à la mode romantique; une barbe prophétique. Sous un front immense et bombé, surmontés d'arcades sourcilières prononcées, des yeux de myope brillent d'un éclat vif derrière un binocle mal assujetti. Une démarche raide, avec un mouvement saccadé des bras et des jambes".

**Le fondateur du parti
ouvrier français**

Jean-Pierre Sommadossi, l'inlassable chercheur



Jean-Pierre Sommadossi est le PDG d'Idenix, société américaine de biopharmacie, spécialisée dans les anti-viraux. Ce pharmacologue français à un rêve : produire des médicaments qui soulagent les malades. Pour cela, il s'appuie sur trois sites de recherche dont celui de Montpellier : Cap Gamma, l'hôtel d'entreprise de Montpellier Agglomération.

"J'ai besoin de faire des choses innovantes, de prendre des risques",

. C PDG I , - . I . I

- B , C IH. 6 , - .

A (M , C) , -

I C E -), -

B IDA

E - . "J'ai participé au développement d'une

, I dizaine de médicaments", - - . D

F . J - L

. A M , J -

P M -

1973. "J'étais indécis mais comme j'aimais bien la chimie, j'ai choisi pharma.

J'ai eu le déclic au cours d'un stage en labo : ce qui m'intéressait, c'était la recherche sur le médicament". E 78,

. C N C -

I B , 6

. I 2

() . F 1983,

F . I

1982.

E 1984

. E - G G -CN - M II.

B - dine : telbivu-

- B . C , -

- C

IH. I A B -

. "Pour comprendre un médica-

ment, il faut trois expertises, une en chimie comme à Montpellier, l'autre en virologie c'est le savoir-faire de Cagliari, la dernière en pharmacologie et recherche clinique, c'est ma spécialité et celle de l'équipe de Cambridge", - - .

J - L

I 1986. "D'une collaboration est née une amitié de 20 ans".

: 1992. D

E 1995, J -P

40

. "Quand j'ai créé cette entreprise, je voulais mettre sur pied un groupe pharmaceutique rentable qui fasse de la découverte, du développement et de la commercialisation. Nous y sommes presque", -

. E : "Tant qu'il y aura de l'innovation ça m'intéressera. Quand la société ne fera plus que de la vente de médicaments, ça ne m'intéressera plus".

97. L

N I 1998. L

- C (M) . P ,

N I

E 1999, M

Une nouvelle orientation

J L I

G G -CN - M II.

B - dine : telbivu-

- B . C , -

- C

IH. I A B -

. "Pour comprendre un médica-

ment, il faut trois expertises, une en chimie comme à Montpellier, l'autre en virologie c'est le savoir-faire de Cagliari, la dernière en pharmacologie et recherche clinique, c'est ma spécialité et celle de l'équipe de Cambridge", - - .

J - L

E 2003,

N , I . L M

-

C G . D

. "Quand j'ai créé cette entreprise, je voulais mettre sur pied un groupe pharmaceutique rentable qui fasse de la découverte, du développement et de la commercialisation. Nous y sommes presque", -

. E : "Tant qu'il y aura de l'innovation ça m'intéressera. Quand la société ne fera plus que de la vente de médicaments, ça ne m'intéressera plus".

97. L

N I 1998. L

- C (M) . P ,

N I

E 1999, M

⁽¹⁾ Institut national de la santé et de la recherche médicale



Le vin du mois...

Marselan 2004, cuvée Les Pins,

Marselan est un croisement entre le cabernet sauvignon, cépage bordelais, et le grenache, cépage méridional. Ce vin a la couleur, la structure et l'étoffe très charpentée avec des notes de fruits rouges du cabernet sauvignon, mais également la souplesse, le gras et l'onctuosité du grenache. La cuvée 2004 est encore jeune, il est préférable de la laisser vieillir encore au moins un an. La servir entre 19 - 20° l'hiver et 17 - 18° l'été. Le marselan a été créé par l'INRA dans les années 80 à la demande des pouvoirs publics pour, à l'époque, mettre fin à la crise viticole. Une vingtaine de cépages, peu utilisés car n'entrant pas dans la composition des appellations d'origine contrôlée, ont ainsi été créés. Mais depuis le 22 décembre 2005, la situation du marselan a changé : il est désormais autorisé en vin de Pays d'Oc ! Cette nouvelle réglementation va faire décoller ce cépage dans les prochaines années et lui apporter la notoriété qu'il mérite."



"Le marselan est un croisement entre le cabernet sauvignon, cépage bordelais, et le grenache, cépage méridional. Ce vin a la couleur, la structure et l'étoffe très charpentée avec des notes de fruits rouges du cabernet sauvignon, mais également la souplesse, le gras et l'onctuosité du grenache. La cuvée 2004 est encore jeune, il est préférable de la laisser vieillir encore au moins un an. La servir entre 19 - 20° l'hiver et 17 - 18° l'été. Le marselan a été créé par l'INRA dans les années 80 à la demande des pouvoirs publics pour, à l'époque, mettre fin à la crise viticole. Une vingtaine de cépages, peu utilisés car n'entrant pas dans la composition des appellations d'origine contrôlée, ont ainsi été créés. Mais depuis le 22 décembre 2005, la situation du marselan a changé : il est désormais autorisé en vin de Pays d'Oc ! Cette nouvelle réglementation va faire décoller ce cépage dans les prochaines années et lui apporter la notoriété qu'il mérite."

encore au moins un an. La servir entre 19 - 20° l'hiver et 17 - 18° l'été. Le marselan a été créé par l'INRA dans les années 80 à la demande des pouvoirs publics pour, à l'époque, mettre fin à la crise viticole. Une vingtaine de cépages, peu utilisés car n'entrant pas dans la composition des appellations d'origine contrôlée, ont ainsi été créés. Mais depuis le 22 décembre 2005, la situation du marselan a changé : il est désormais autorisé en vin de Pays d'Oc ! Cette nouvelle réglementation va faire décoller ce cépage dans les prochaines années et lui apporter la notoriété qu'il mérite."

Domaine de Mas Piquet

A G - 34790 G - : 04 67 52 26 59.

D 8 12 14 18 .

L 9 12 .

Prix de vente : 5 .



... et sa recette

Escalope de foie gras de canard poêlée déglacée au miel, artichauts fondants

C J B , L
P P L . C ,
G ,
L
C ,
L P 2004 M
P
P 4
- 4
- 4
- , , , , ,
P
P

P
Pour les escalopes

- F
- L

- P
- L
- L

Pour les fonds d'artichauts

- F 30 (délayer de la farine dans de l'eau salée, ajouter du jus de citron et un filet d'huile d'olive),

- L 7 8
- L
- L

Pour la sauce

- M 4

Pour la décoration

- A

- M

Le Vieux Pressoir

182, D - 34 730 P L - : 04 67 59 61 71.



2 au 5 mars 2006 au Parc des expositions

3 jours pour le tourisme, l'habitat, les loisirs et la créativité

Avec son Salon Créativa, et celui consacré à l'habitat, au tourisme et au loisirs, Enjoy Montpellier fait pendant trois jours du Parc des Expositions à Pérols l'espace de vos rêves. Bienvenue !

**Le Salon de l'habitat, du tourisme et des loisirs :
c'est 7 salons en 1 pour assouvir ses rêves !**



7 : , , , **BRICOLAGE** L F , -
-
HABITAT C , , : , , P -
F . L -
-
JARDINAGE L

DÉCORATION



L . C

MEUBLE

P ,

JARDINAGE

L . 66 % 90 %
L J
P

PISCINE

L P . L



TOURISME

A . D -
P 100

"Robert le bricoleur" animera le salon

Robert Longechal dit "Robert le bricoleur" animera le salon de l'Habitat, du Tourisme et des Loisirs. Animateur vedette de l'émission hebdomadaire Côté Maison diffusée sur France 3, ce spécialiste de la maison s'adressera aussi bien aux bricoleurs débutants qu'aux chevronnés et délivrera ses conseils, trucs, astuces et infos pratiques pour l'aménagement intérieur et extérieur.



**Le 28 mars à Montpellier – à 20h30 au
Corum/ Opéra Berlioz (tramway :
"Corum")**
Tél. : 0 800 600740 (*appel gratuit*)
Tarifs de : 12 à 25 €

RENDEZ-VOUS

Jeudi 2 mars

Théâtre : "Carmen Opéra clown"

Montpellier à 16 h au théâtre de la Vista, 42 rue
Adam de Craponne
Tél. : 04 67 58 90 90
Ce spectacle est aussi donné les 3 et 4 mars à 21h
et le 5 à 18h30
Tarifs de : 5 à 11 euros.

Soirée occitane à l'Antirouille

L'Antirouille – Montpellier, 12 rue Anatole France
Tél. : 04 67 06 51 69.
Tarif : 5 euros.

Samedi 4 mars

Volley

Montpellier - Palais des sports Pierre-de-Coubertin - 20h30
Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
1 euro avec le Pass'Agglo

Théâtre : Jean la Chance, une création du centre dramatique national de Montpellier

Montpellier – à 19h au Théâtre de Grammont.
(ligne de bus n°12)

Tél. : 04 6799 25 00
Tarifs de : 10 à 20 euros.
Ce spectacle est aussi donné les 9, 15 et 16 mars
à 19h, les 10, 11, 14 et 18 mars à 20h45 et le 12 mars
à 17h.

Danse : Dalila et Samson d'Herman Diephus



L H D ,
M M
, .O
?
, L
:
D K ,
H D
;

Montpellier – à 20h30 au studio Bagouet / les Ursulines (tramway : "Louis Blanc")
Tél. : 0 800 600740 (appel gratuit)
Tarifs de : 10 à 13 euros.

Jeudi 9 mars

Lyrique : L'Africaine



Montpellier – à 14h30 à l'Opéra Comédie (tramway "Comédie")
Tél. : 04 67 601 999
Ce spectacle est aussi donné le 10 mars à 20h.

Vendredi 10 mars

Football

L M
M 29
F D2. A
J -F D
2 0.

Montpellier – Stade de la Mosson – 20h
Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
A partir de 2 euros avec le Pass'Agglo.

Théâtre : Comico lamento

Montpellier à 21 h au Théâtre Jean Vilar. 155 rue de Bologne (tramway : " les halles de la Paillade ")
Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs de : 10 à 13 euros
Ce spectacle est aussi donné les 11 et 18 mars à 19h, le 17 mars à 21h et le 12 mars à 17h.

RENDEZ-VOUS

Jazz : Louis Winsberg : Jaleo "Le Bal des Suds"

L J L -
J
G -
Montpellier - à 21h15 le Jam, 100 Rue Ferdinand de Lesseps
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs de : 16 à 18 euros.

Samedi 11 mars

Hockey sur glace



L M A
H G L
F D I.
Montpellier - Vegapolis - 19h
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
A partir de 5 euros.

Basket féminin

L L M A B
M
L F A
M
Lattes - Salle des Sports - 20h
Tél. : 04 67 81 63 50
www.montpellierlattes.com
A partir de 3 euros avec le Pass'Agglo.

Roller Hockey

L M M H
C A
A -B (G) 14 -
C F P
Montpellier - Complexe sportif Albert-Batteux - 19h30
Tél. : 04 67 27 01 94
www.montpellier-roller.com
2 euros.

Handball

L M H P
18 F
-B A M -
24 22.
Montpellier - Palais des sports René-Bougnol - 20h
Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellier-handball.com
Tarifs de : 8 à 12 euros.

Dimanche 12 mars

Concert : orgue et trompette a Grabels

L A A 'O G - B
O C M
D N M A O -
H
Eglise de Grabels à 17h30.
Participation : 10 euros (6 euros pour les 12-18 ans
et les adhérents, gratuit pour les moins de 12 ans).

Mardi 14 mars

Danse : Hors serie : le dispariteur d'Yves-Noël Genod

C .C C
F
L G - M
A -N G
D

Montpellier - à 20h30 au studio Bagouet / les Ursulines (tramway : "Louis Blanc")
Tél. : 0 800 600740 (appel gratuit)
Tarifs de : 10 à 13 euros
Tarif : 6 euros.

Théâtre: "Je vais encore me faire remarquer"

L
M
A
B
L
Montpellier à 16 h au théâtre de la Vista, 42 rue Adam de Craponne
Tél. : 04 67 58 90 90
Ce spectacle est aussi donné du 16 au 18 mars à 21h
et le 19 mars à 18h30
Tarifs de : 5 à 11 euros.

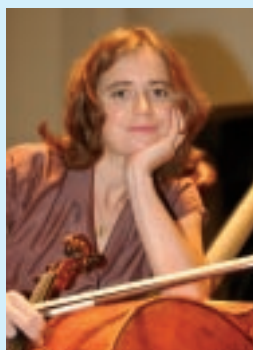
Tennis de table



L M J
A A
F P AD L
M O 4
Montpellier - Gymnase Alain Achille - 19h
www.montpellier-tt.com
Tél. : 04 67 54 18 12
3 euros.

Dimanche 12 mars

Concert Amadeus dédié à Schubert



Dorota Anderszewka.

A
; ,
A D A K
E , C A D -
M P C L

Montpellier - à 10h45 à la salle Pasteur du Corum (tramway : "le Corum")
Tél. : 04 67 601 999

Mercredi 15 mars

Théâtre pour enfants : "Les tricoteurs de rêves" par la Cie les Têtes de bois

Montpellier – à 20h30 à l'Opéra Comédie (tramway : "Comédie")
Tél. : 0 800 600 740 (appel gratuit)
Tarifs de : 10 à 13 euros
Tarifs de : 16 à 20 euros

Montpellier à 16 h au théâtre de la Vista, 42 rue Adam de Craponne
Tél. : 04 67 58 90 90
Ce spectacle est aussi donné les 18, 19, 22, 25, 26 et 29 mars à 16h.
Tarifs de : 5 à 6 euros

Jazz : ,John Scofield Plays "Ray Charles"

Montpellier – à 21h le Jam, 100 Rue Ferdinand de Lesseps
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs de : 18 à 20 euros

Danse : Susan Buirge. A l'abris des vents



Jonathan Harvey.

Montpellier – à 20h30 à l'Opéra Comédie (tramway : "Comédie")
Tél. : 04 67 601 999

Jeudi 16 mars

Lyrique : Cyrano de Bergerac



Montpellier – à 20h30 à l'Opéra Comédie (tramway : "Comédie")
Tél. : 04 67 601 999

Vendredi 17 mars

Jazz Moutin Reunion Quartet

Montpellier – à 21h15 le Jam, 100 Rue Ferdinand de Lesseps
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs de : 16 à 18 euros.

Samedi 18 mars

Water-polo

Montpellier – Piscine Olympique Antigone – 20h45
Tél. : 04 67 72 37 22
3 euros

Vendredi 17 mars

Concert baroque : Purcell ou La Fête à l'Opéra

Montpellier – à 20h30 à l'Opéra Comédie (tramway : "Comédie")
Tél. : 04 67 601 999



Hervé Niquet.

RENDEZ-VOUS

Volley

M P 22
C F P A
P - -C

Montpellier
Palais des sports Pierre-de-Coubertin - 20h30
Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
1 euro avec le Pass'Agglo.

Rugby

L M H C
P 19

F 14.
Montpellier - Stade Sabathé - 18h30
Tél. : 04 67 47 27 69
www.montpellier-rugby.com
Tarifs de : 10 à 26,5 euros.

"Fêtes baroques", soirée poétique à Lattes

C A C
F E
C M B

A M F
Lattes - à 20h au Théâtre Jacques Cœur
Tél. : 04 67 20 29 42
Tarif : 10 euros.

La nuit d'Ecume

A IO 'E -
M
B -L
P ... C : -
H

Montpellier - à 20h30 à l'Opéra Comédie
Tarifs de : 9 à 16 euros
Tél. : 06 61 84 04 94

Dimanche 19 mars



Bike and Run

A 150
B C
, ,

. D
-A

Vendargues - départ 10h - espace de la Cadoule.
Tél. : 04 67 03 02 21 - 06 77 74 94 55. Inscriptions sur
place. Tarif : 1 euro. Chaque participant sera récom-
pensé d'un tee-shirt et d'une médaille.

Randonnée VTT

L L F -
J ,
700 , 10
28 36 46
L
C J H

Juignac - départ parking centre commercial
Les Portes du soleil - 9h - Tél. : 06 14 15 60 15
Inscriptions 5 euros sur www.lions103sud.com
avant le 13 mars ou 7 euros sur place avant le
départ à partir de 7h30.

Mercredi 22 mars

Handball



L M H I F
20
-B
Montpellier - Palais des sports René-Bougnol -
20h. Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellier-handball.com
Tarifs de : 5 à 8 euros.

Jazz : Nguyen Le rend hommage à Jimi Hendrix

N L ,
J H
Montpellier - à 21h le Jam, 100 Rue Ferdinand de
Lesseps. Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs de : 16 à 18 euros.

Heroes d'Emmanuelle Huynh

E H ,
C A , H . M
A
D
C

Montpellier - à 20h30 au Théâtre de Grammont
Tél. : 0 800 600740 (appel gratuit)
Tarifs de : 16 à 20 euros.

Vendredi 24 mars

Football

L M D
M 31
F D2. A
J -F D
2 2.
Montpellier - Stade de la Mosson - 20h
Tél. : 04 67 15 46 00 - www.mhscfoot.com
A partir de 2 euros avec le Pass'Agglo.

Concert symphonique de l'Orchestre National : Sibelius, Richard Strauss, Leif Segerstam et Christophe Sirodeau

A
J : K IO, L
: ° 121 C E
14
: M
L O N . L
L
P
Montpellier - à 20h30 à l'Opéra Berlioz / le Corum
(tramway "le Corum").
Tél. : 04 67 601 999
Ce concert est aussi donné le 26 mars à 10h45.

Samedi 25 mars

Hockey sur glace

L M A
H G

Samedi **25** mars

Théâtre : C.R.A.F pour artistes fatigués

C. .A.F., C
. L
A F -
-
-
-
:
, C. .A.F.



Montpellier à 19 h au Théâtre Jean Vilar. 155 rue de Bologne (tramway : "les halles de la Paillade")
Tél. : 04 67 40 41 39. Tarifs de : 10 à 13 euros.

D I.
Montpellier - Vegapolis - 19h
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
A partir de 5 euros

Rugby

L M H C
P 20
F 14. A
M
18 14.
Montpellier - Stade Sabathé - 18h30
Tél. : 04 67 47 27 69
www.montpellier-rugby.com
Tarifs de : 10 à 26,5 euros.

Basket féminin

L L M A B
A
23
L F
A
M
70 62.
Lattes - Salle des Sports - 20h
Tél. : 04 67 81 63 50
www.montpellier-lattes.com
A partir de 3 euros avec le Pass'Agglo.



Dimanche **26** mars

Vide grenier

O
Vendargues, de 8h à 17h, parking René
Fuxa - Tél. : 04 67 87 32 77
Emplacement : 8 euros

Mardi **28** mars

Mathilde Monnier Frère & sœur

40 C
Montpellier - à 20h30 au Corum/ Opéra Berlioz
(tramway : "Corum")
Tél. : 0 800 600740 (appel gratuit)
Tarifs de : 12 à 25 euros.

Musique : concert Albin de la Simone

A
B , M A C , A H, M
. D

Montpellier à 21 h au Théâtre Jean Vilar. 155 rue de Bologne (tramway : "les halles de la Paillade")
Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs de : 10 à 13 euros.

DANS LES MEDIATHEQUES DE L'AGGLOMERATION

RENCONTRES

A la médiathèque centrale d'Agglomération
Emile-Zola

Jeudi 9 mars : en hommage à Pierre Torréilles, conférence de Paule Plouvier sur l'œuvre de ce grand poète décédé le 22 février 2005. La conférence sera accompagnée d'une projection et d'une exposition de livres d'artistes. A 18h30 en partenariat avec la librairie Saucramps, le Théâtre des Treize Vents et la Maison Antoine Vitez.

DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DES POÈTES

Mardi 14 mars :

rencontre avec la chorégraphe Susan Buirge. La rencontre sera suivie de la projection de L'atelier de Susan, film/documentaire inédit de Catherine Shan sur Susan Buirge.

Pour la première fois, la chorégraphe a accepté d'ouvrir les portes de l'atelier de composition qu'elle dirige à la Fondation Royaumont depuis plus de dix ans. Une rencontre intimiste au travers d'entretiens, de séquences réalisées lors de l'atelier, et d'extraits de ses œuvres.

En partenariat avec Montpellier Danse.

Vendredi 17 mars : rencontre avec le poète arabe Adonis. Lectures en arabe et en français - suivies d'un concert de musique de la méditerranée. En partenariat avec Les Méditerranéennes de la Poésie, dans le cadre du Printemps des Poètes.

PRINTEMPS DES POÈTES DANS LES MÉDIATHÈQUES

A la médiathèque La Gare de Pignan

Exposition : Laurence Bourgeois exposera ses livres d'artiste "Écrits poétiques de verre et de papier" du 14 mars au 07 avril 2006.

Le **21 mars** 18h30 vernissage de l'exposition avec des lectures par Jean-Baptiste Lombard de poèmes de Tahar Bakri, artiste sur l'œuvre duquel travaille Laurence Bourgeois. Lecture accompagnée d'instruments de musique orientaux, puis Laurence Bourgeois parlera de son travail.

Médiathèque Federico Garcia Lorca

Exposition de photographies "Montpellier la nuit" par l'association Objectif images.

Samedi 18 mars à 17h Spectacle de Slam (poésie urbaine scandée) par l'association "Lâche les Mots".

Le carnet d'adresses de Montpellier

Hôtel de l'Agglomération

50, place Zeus - B.P. 9531 - 34045 MONTPELLIER Cedex 01
Tél. : 04 67 13 60 00 - Fax : 04 67 13 61 01
Courriel : contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

■ Maison de l'Agglomération - MONTPELLIER Centre

(Montpellier)
50, place Zeus - B.P. 9531 - 34045 MONTPELLIER Cedex 01
Tél. : 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi de 9h à 19h.

■ Maison de l'Agglomération - MONTPELLIER Odysseum

(Montpellier)
Place de France
34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 64 23 40
Mardi au samedi de 13h à 19h.

■ Maison de l'Agglomération - CASTELNAU-LE-LEZ

(Castelnau-le-Lez, Baillargues, Clapiers, Jacou, Le Crès, Vendargues)
238, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ
Tél. : 04 67 52 46 10
Lundi de 14h à 18h30, mercredi de 9h30 à 18h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ Maison de l'Agglomération - CASTRIES

(Castries, Beaulieu, Montaud, Restindières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint-Genès-des-Mourgues, Sussargues)
3, avenue de Montpellier
34160 CASTRIES
Tél. : 04 67 04 51 83
Lundi de 14h à 18h30, mercredi de 9h30 à 18h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ Maison de l'Agglomération - LATTES

(Lattes, Pérols)
1570, avenue des Platanes - 34970 LATTES - BOIRARGUES
Tél. : 04 67 73 18 50
Lundi de 14h à 18h30, mercredi de 9h30 à 18h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ Maison de l'Agglomération - PIGNAN

(Pignan, Coumonsec, Coumonterral, Lavérune, Murviel-lès-Montpellier, Saussan, Saint-Georges-d'Orques)
7, place du 11-Novembre - 34570 PIGNAN
Tél. : 04 67 50 49 51
Lundi de 14h à 18h30, mercredi de 9h30 à 18h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ Maison de l'Agglomération - PRADES-LE-LEZ

(Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, Grabels, Juvignac)
110, route de Montpellier - 34 730 PRADES-LE-LEZ
Tél. : 04 99 63 23 32
Lundi de 14h à 18h30, mercredi de 9h30 à 18h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ Maison de l'Agglomération - VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Saint-Jean-de-Védas)
2 place des Héros - 34 750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
Tél. : 04 67 07 08 80
Lundi de 14h à 18h30, mercredi de 9h30 à 18h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

■ **Médiathèque Centrale d'Agglomération Emile-Zola**
218, bd. de l'Aéroport-International - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 34 87 00

■ **Médiathèque Federico-Fellini**
Place Paul-Bec - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 06 27 47

■ **Médiathèque Victor-Hugo**
207, rue Guillaume-Janvier
34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 27 17 17

■ **Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau**
230, avenue du Biterrois - La Mosson - 34080 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 10 70 20

■ **Médiathèque Federico-Garcia-Lorca**
162, avenue de Palavas - 34070 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 13 39 49

■ **Médiathèque William-Shakespeare**
150, avenue Paul-Bringuier - 34080 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 16 34 20

■ **Médiathèque d'Agglomération La Gare**
Avenue du Grand-Jeu - 34570 PIGNAN
Tél. : 04 67 47 61 69

LES EQUIPEMENTS CULTURELS

■ **Conservatoire national de Région - Musique, Danse, Art dramatique**
14, rue Eugène-Lisbonne - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 66 88 40
Courriel : conservatoire.montpellier@wanadoo.fr
www.montpellier-agglo.com/cnr

■ **Département d'art dramatique (Annexe du Conservatoire)**
Maison Louis-Jouvet
19, rue Lallemand - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 60 05 40

■ **Ecole supérieure des Beaux-arts de Montpellier Agglomération**
130, rue Yehudi-Menuhin - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 58 32 85
www.esbama.fr.st

■ **Planétarium Galilée**
Allée Ulysse - Odysseum - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com

■ **Centre dramatique national Théâtre des Treize-Vents**
Domaine de Grammont
2733, avenue Albert-Einstein - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 60 04 45
www.theatre-13vents.com

■ **Théâtre du Hangar**
3, rue Nozeran - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 41 32 71

■ **Musée Fabre**
2, rue Montpelliér - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 14 83 00

■ **Pavillon du musée Fabre**
Esplanade Charles-de-Gaulle - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 66 13 46

■ **Musée archéologique de Lattes**
390, avenue de Pérols - 34970 LATTES
Tél. : 04 67 99 58 85

■ **Centre chorégraphique national de Montpellier Languedoc-Roussillon**
Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 06 06 70
www.mathildemonnier.com

■ **EUTERP**
Orchestre National et Opéra National de Montpellier
* Opéra Comédie
11, boulevard Victor-Hugo - CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. : 04 67 61 66 16
www.opera-montpellier.com

* Opéra Berlioz

Le Corum
Esplanade Charles-de-Gaulle - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 60 19 80

* Orchestre National de Montpellier

Le Corum
Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056 - 34041 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. : 04 67 61 67 21
www.orchestre-montpellier.com

■ Le Corum - Palais des Congrès - Opéra Berlioz

Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200 - 34027 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. : 04 67 61 67 61
www.enjoy-montpellier.com

■ **Parc des Expositions**
B.P. 2116 - 34026 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. : 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

■ **Le Zénith Sud**
Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 64 68 83
www.enjoy-montpellier.com

■ Salle Victoire 2

Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. : 04 67 47 91 00

L'ENVIRONNEMENT

■ Collecte et tri des déchets ménagers

Tél. : 0 800 88 11 77 [appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h]

■ Ecolothèque

Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. : 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolothèque

■ Station d'épuration de la Cèzeirède

34970 LATTES
Tél. : 04 67 92 10 70

■ Centre de tri Demeter

ZAC Garosud - 2543, avenue de Maurin - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 47 11 43

■ Centre de compostage de Grammont

Avenue Albert-Einstein - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 83 84 68

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

■ Stade de la Mosson - « Mondial 98 »

645, avenue de Heidelberg - 34080 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 75 24 01

■ Palais des sports René-Bougnol

1000, avenue du Val-de-Montferriand - 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 54 00 07

■ Gymnase Lou Clapas

Avenue de Heidelberg - 34080 MONTPELLIER

■ Piscine olympique d'Antigone

195, avenue Jacques-Cartier - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 15 63 00

■ Centre nautique Neptune

Avenue de Heidelberg - 34080 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 75 34 93

■ Piscine Marcel-Spilliaert (Chamberte)

154, rue Camille-Desmoulins - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 42 00 92

■ Piscine Jean-Vives

1933, avenue de Maurin - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 27 74 79

■ Piscine Pitot

40, allée Jean-Raymond - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 52 58 89



Agglomération

■ Piscine Suzanne-Berlioux (La Rauze)

551, rue Métairie-de-Saysset - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 65 38 71

■ Piscine Jean-Taris (La Pompignane)

67, rue Louise-Michel - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 79 03 11

■ Piscine Alfred-Nakache

237, route de Vauguières - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 22 57 05

■ Piscine Alex-Jany

24, rue Pierre-de-Coubertin - 34830 JACOU
Tél : 04 67 59 26 85

■ Piscine Amphitrite

Avenue de Librilla - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél : 04 67 71 30 51

■ Patinoire Vegapolis

Quartier Port-Marianne
Place de France - 34070 MONTPELLIER
Tél : 04 99 52 26 00

www.vegapolis.net

■ Base de canoë-kayak de Lavalette

Domaine de Lavalette
1076, rue Jean-François-Breton - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 61 19 19

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ Montpellier Méditerranée Technopole

50, place Zeus - B.P. 9531 - 34045 MONTPELLIER Cedex 01
Tél : 04 67 13 60 00
www.tech-montpellier.com

■ Centre européen d'entreprise et d'innovation

* CAP ALPHA

Avenue de l'Europe - 34830 CLAPIERS
Tél : 04 67 59 30 00

* CAP OMEGA

Rond-point Benjamin-Franklin - CS 39521
34960 MONTPELLIER - Cedex 2
Tél : 04 67 13 00 00

■ Cyber Base

275, rue Léon-Blum - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 99 61 37
www.cyberbase-montpellier.com

■ Mission locale des jeunes de l'Agglomération de Montpellier (MLJAM)

* Siège Social

Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 99 52 23 33

* Antenne Montpellier Centre

(Montpellier, Castelnau-le-Lez, Clapiers, Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez, Saint Jean de Védas)

Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 99 52 69 29

* Antenne Montpellier Mosson

(Montpellier Mosson, Grabels, Juvignac)
Résidence Le Grand Mail - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 75 29 67

* Antenne de Castries

(Castries, Baillargues, Beaulieu, Jacou, Le Crès, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint-Genès-des-Mourgues, Sussargues, Vendargues)
2, rue des Ecoles - 34160 CASTRIES
Tél : 04 67 70 10 25

* Antenne de Lattes

(Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone)
Maison de l'Agglomération
1570, avenue des Platanes - 34970 LATTES
Tél : 04 67 73 73 88

* Antenne de Pignan

(Pignan, Courmonsec, Courmonterral, Fabrègues, Lavérune, Murviel-lès-Montpellier, Saussan, Saint-Georges-d'Orques)
Maison de l'Agglomération
Place du 11-Novembre - 34570 PIGNAN
Tél : 04 99 51 28 40

Nos COMMUNES

■ Mairie de Baillargues

Tél : 04 67 87 81 81
www.ville-baillargues.fr

■ Mairie de Beaulieu

Tél : 04 67 86 60 28
www.beaulieu34.com

■ Mairie de Castelnau-le-Lez

Tél : 04 67 14 27 14
www.castelnau-le-lez.fr

■ Mairie de Castries

Tél : 04 67 91 28 50

■ Mairie de Clapiers

Tél : 04 67 55 90 00
www.ville-clapiers.fr

■ Mairie de Courmonsec

Tél : 04 67 85 60 10

■ Mairie de Courmonterral

Tél : 04 67 85 00 11
www.ville-courmonterral.fr

■ Mairie de Fabrègues

Tél : 04 67 85 11 57
www.ville-fabregues.fr

■ Mairie de Grabels

Tél : 04 67 10 41 00
www.ville-grabels.fr

■ Mairie de Jacou

Tél : 04 67 55 88 55
www.ville-jacou.fr

■ Mairie de Juvignac

Tél : 04 67 10 42 42

■ Mairie de Lattes

Tél : 04 67 99 77 77
www.ville-lattes.fr

■ Mairie de Lavérune

Tél : 04 99 51 20 00
www.laverune.fr

■ Mairie du Crès

Tél : 04 67 87 48 00
www.ville-lecrès.fr

■ Mairie de Montaud

Tél : 04 67 86 91 53
www.ville-montaud.fr

■ Mairie de Montferrier-sur-Lez

Tél : 04 67 59 81 34

■ Mairie de Montpellier

Tél : 04 67 34 70 00
www.ville-montpellier.fr

■ Mairie de Murviel-lès-Montpellier

Tél : 04 67 47 71 74
www.ville-murviel-les-montpellier.fr

■ Mairie de Pérols

Tél : 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr

■ Mairie de Pignan

Tél : 04 67 47 70 11
www.pignan.fr

■ Mairie de Prades-le-Lez

Tél : 04 99 62 26 00

■ Mairie de Restinclières

Tél : 04 67 86 60 02
www.restinclières.com

■ Mairie de Saint-Brès

Tél : 04 67 87 46 00
www.ville-saintbres.fr

■ Mairie de Saint-Drézéry

Tél : 04 67 86 90 87

■ Mairie de Saint-Genès-des-Mourgues

Tél : 04 67 86 21 22
www.stgenies.org

■ Mairie de Saint-Georges-d'Orques

Tél : 04 67 75 11 08
www.ville-st-georges-dorques.fr



■ Mairie de Saint Jean de Védas

Tél : 04 67 07 83 00
www.saintjeandevedas.fr

■ Mairie de Saussan

Tél : 04 67 47 72 32

■ Mairie de Sussargues

Tél : 04 67 87 42 70
www.sussargues.fr.st

■ Mairie de Vendargues

Tél : 04 67 70 05 04
www.vendargues.fr

■ Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone

Tél : 04 67 69 75 75
www.villeneuvelesmaguelone.fr

SOLIDARITÉ

■ Services funéraires de Montpellier Agglomération

Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein - 34000 MONTPELLIER
Tél. (24h/24, 7 jours/7) : 04 67 22 83 83 / 06 11 51 42 45

■ GIHP (Service de maintien à domicile)

341, rue Hippolyte-Fizeau - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 20 21 15

■ Téléalarme

Montpellier Agglomération
50, place Zeus - B.P. 9531 - 34045 MONTPELLIER Cedex 01
Tél : 04 67 13 60 04

LES TRANSPORTS

■ Transports de l'agglomération de Montpellier (TaM)

781, rue de la Castelle - B.P. 85599
34072 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04 67 07 61 00
www.tam-way.com

■ Allo TaM

Tél : 04 67 22 87 87

■ Allo TaM Vélo

27, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 22 87 82

■ Espace information tramway

Maison de la Démocratie
16, rue de la République - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 66 15 90
0 800 12 2006 pour les riverains du chantier ligne 2.

Si vous ne recevez pas
Harmonie
dans votre boîte aux lettres,
merci de prendre contact avec la société distributrice
LA POSTE - Tél. : 04 68 93 30 76

La bourse ou le tri ?



...TRIONS NOS DÉCHETS !



Montpellier Agglomération,
donner du sens à l'avenir.

